

## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 juin 2022 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### **10.01** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

##### **10.02** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

##### **10.03** Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

That be adopted the agenda of the borough council sitting.

**10.04** Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soient approuvés le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 mai 2022, à 19 h et le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 18 mai 2022 à 8 h 30.

That be approved the minutes of the regular borough council sitting held on May 2, 2022, at 7 p.m. and the minutes of the special borough sitting held on May 18, 2022, at 8:30 a.m.

**10.05** Correspondance / Dépôt de documents

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155006

Que soit déposé le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2021.

That be tabled the report by the Mayor on the Borough's financial situation as of December 31, 2021.

## **15 – Déclaration / Proclamation**

**15.01** Proclamation

CA Direction des travaux publics - 1223903005

Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro proclame 2022, « Année du jardin » en célébration de la contribution des jardins et du jardinage au développement de notre pays, notre municipalité et à la vie de nos citoyens et citoyennes en termes de santé, de qualité de vie et de défis environnementaux.

That the Borough of Pierrefonds-Roxboro proclaim 2022, "Year of the Garden" in celebration of the contribution of gardens and gardening to the development of our country, our municipality and to the lives of our citizens in terms of health, quality of life and environmental challenges.

**15.02** Déclaration

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155008

Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro proclame, par la présente, qu'il demande de conserver le « statut bilingue » qui lui a été reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française. Que suite à l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se prévale de son droit d'adopter une résolution lui permettant de conserver son statut d'organisme reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte.

That the Borough of Pierrefonds-Roxboro hereby proclaim that it wishes to maintain its "bilingual status" as recognized under section 29.1 of the Charter of the French Language. That following the adoption of "An Act respecting French, the official and common language of Québec" by the Quebec National Assembly, the Borough of Pierrefonds-Roxboro avails itself of its right to adopt a resolution allowing it to maintain its status as a recognized organization under section 29.1 of the Charter.

## **20 – Affaires contractuelles**

**20.01** Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936008

Que le conseil octroie le contrat ST-22-03 à Cojalac inc. pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2022. Que le conseil autorise une dépense totale de 1 712 277,76 \$, à savoir un montant de 1 397 777,77 \$, taxes incluses, pour le contrat, 209 666,66 \$, taxes incluses, pour les contingences de 15 % et 104 833,33 \$, taxes incluses, pour les incidences de 10 %.

That the council grant contract ST-22-03 to Cojalac inc. for pavement and curb repairs on various streets in the Borough of Pierrefonds-Roxboro for the year 2022. That the council authorize a total expense of \$1,712,277.76, to wit an amount of \$1,397,777.77, taxes included, for the contract, \$209,666.66, taxes included, for the 15% contingencies and \$104,833.33, taxes included, for the 10% incidental costs.

**20.02** Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936009

Que soit annulé le processus d'appel d'offres ST-22-08 pour la fourniture et l'installation de casiers métalliques et de bancs dans le vestiaire des hommes dans le bâtiment des Travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisque l'écart entre la seule soumission reçue et l'estimation interne est majeur.

That be cancelled the tendering process ST-22-08 for the supply and installation of metal lockers and benches in the men's locker room in the Public Works building of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since the difference between the only tender received and the internal estimate is significant.

**20.03** Contrat de services professionnels

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936010

Que soit annulé le processus d'appel d'offres SP-2022-09 pour des services professionnels pour la surveillance de travaux d'aménagement de parcs pour l'année 2022 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisqu'aucune soumission n'a été reçue.

That be cancelled the tendering process SP-2022-09 for professional services for the supervision of park development work for the year 2022 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since no tenders were received.

**20.04** Entente

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226937003

Que le conseil d'arrondissement autorise la signature d'une entente avec Construction Propers inc. pour la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de développement des immeubles désignés par les numéros de lots 6 315 257 et 6 315 258 du cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (08-013). Que soit autorisée la secrétaire d'arrondissement, M<sup>e</sup> Alice Ferrandon, à signer, au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, ladite entente d'infrastructures.

That the Borough council authorize the signing of an agreement with Construction Propers inc. for the execution of municipal infrastructure work required for the development of immovables designated by lots numbers 6 315 257 and 6 315 258 of the cadaster of Québec, in accordance with By-law 08-013 respecting agreements for municipal work. That be authorized the secretary of the Borough, M<sup>e</sup> Alice Ferrandon, to sign, on behalf of the Borough, said infrastructure agreement.

**20.05** Entente

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223050012

Que le conseil d'arrondissement autorise la signature d'une entente avec Habitations Belgamme inc. pour la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de développement de l'immeuble désigné par les numéros de lots 5 958 776, 5 958 777, 5 958 778, 5 958 779, 5 958 918, 5 958 919, 5 958 920 et 1 979 009 (Rue Pilon) du cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (08-013). Que soit autorisée la secrétaire d'arrondissement, M<sup>e</sup> Alice Ferrandon, à signer, au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, ladite entente d'infrastructures.

That the Borough council authorize the signing of an agreement with Habitations Belgamme inc. for the execution of municipal infrastructure work required for the development of the immovable designated by lots numbers 5 958 776, 5 958 777, 5 958 778, 5 958 779, 5 958 918, 5 958 919, 5 958 920 and 1 979 009 (Rue Pilon) of the cadaster of Québec, in accordance with By-law 08-013 respecting agreements for municipal work. That be authorized the secretary of the Borough, M<sup>e</sup> Alice Ferrandon, to sign, on behalf of the Borough, said infrastructure agreement.

**20.06** Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991011

Que le conseil accorde un soutien financier totalisant la somme de 40 000 \$ aux deux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget dédié à l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine 2022 :

Action jeunesse de L'Ouest-de-l'Île	20 000 \$
Travail de rue / milieu Pierrefonds/Roxboro	
Centre Famille et Ressource A.D.D.	20 000 \$
SNAP dans la communauté	

Que soient approuvés les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers. Que madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de l'arrondissement.

That the council grant a financial support totalizing an amount of \$40,000 to the two organizations listed below, for the period and amount indicated for each, within the framework of the budget dedicated to citizen and community action in urban safety 2022:

Action jeunesse de L'Ouest-de-l'Île	20 000 \$
Travail de rue / milieu Pierrefonds/Roxboro	
Centre Famille et Ressource A.D.D.	20 000 \$
SNAP dans la communauté	

That be approved the two draft agreements between the Ville de Montréal and these organizations, establishing the terms and conditions for the payment of this financial support. That Mrs. Louise Zampini, division head, Culture, Libraries and Social Development, be authorized to sign the agreements on behalf of the Borough.

**20.07** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294002

Que le conseil d'arrondissement autorise la Direction - Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à acheter cent (100) bracelets donnant accès aux manèges Beauce Carnaval dans le cadre de la Fête du Canada, du 30 juin au 3 juillet 2022, afin de les distribuer aux organismes communautaires de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que soit imputé un montant maximal de 3 500 \$, taxes incluses, au budget de fonctionnement 2022.

That the Borough council authorize the Direction - Culture, Sports, Leisure and Social Development, to purchase one hundred (100) wristbands giving access to the Beauce Carnival rides within the framework of Canada Day 2022, from June 30 to July 3, 2022, in order to distribute them to community organizations in the Borough of Pierrefonds-Roxboro. That a maximum amount of \$3,500, taxes included, be charged to the 2022 operating budget.

**20.08** Autres affaires contractuelles

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155007

Que le conseil d'arrondissement autorise l'achat de cinq (5) billets au coût total de 1 695,88 \$ taxes incluses, à même le budget de fonctionnement 2022, pour le Gala Accolades 2022 de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal qui aura lieu le jeudi 9 juin 2022 et autorise monsieur le maire Dimitrios (Jim) Beis, madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la Ville - district du Cap-Saint-Jacques, madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement - district du Bois-de-Liesse, monsieur Benoit Langevin, conseiller de la Ville - district du Bois-de-Liesse et monsieur Chahi Tarakjian, conseiller d'arrondissement - district du Cap-Saint-Jacques, à y assister.

That the Borough Council authorize the purchase of five (5) tickets at a cost of \$1,695.88 taxes included, from the 2022 operating budget, for the Gala Accolades 2022 of the West Island of Montreal Chamber of Commerce which will take place on Thursday June 9, 2022 and authorize Mr. Mayor Dimitrios (Jim) Beis, City Councillor - Cap-Saint-Jacques District Mrs. Catherine Clément-Talbot, Borough Councillor – Bois-de-Liesse District, Mrs. Louise Leroux, Borough Councillor - Bois-de-Liesse District Mr. Benoit Langevin, Borough Councillor - Cap-Saint-Jacques District Mr. Chahi Tarakjian, to attend the event.

**20.09** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294005

Que le conseil d'arrondissement autorise le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 à l'organisme Festival de Blues de l'Ouest de l'Île pour son événement annuel du 9 juillet 2022 et la fourniture des ressources nécessaires pour le montage et le démontage de la scène mobile sur le site du festival au parc Dollard-des-Ormeaux.

That the Borough Council authorize the rental of the Stageline SL-100 mobile stage to the West Island Blues Festival organization for its July 9, 2022 annual event and the provision of the necessary resources for the setup and the dismantling of the mobile stage onsite at the Dollard-des-Ormeaux park.

**20.10** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229348004

Que le conseil d'arrondissement autorise le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 aux organismes Les Amis de la santé mentale de l'Ouest-de-l'Île, Cure SMA et le Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île pour l'événement annuel Strangers in the Night qui se tiendra le 20 août 2022 au centre commercial Complexe Pointe-Claire.

That the Borough Council authorize the rent of the Stageline SL-100 mobile stage to the organizations Les Amis de la santé mentale de l'Ouest-de-l'Île, Cure SMA and West Island Women's Shelter for the annual event Strangers in the Night to be held on August 20, 2022 at Complexe Pointe-Claire Shopping Centre.

**20.11** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1227924002

Que le conseil d'arrondissement consente un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et La Maison des jeunes À-Ma-Baie inc. pour l'usage de certains locaux du Chalet d'À-Ma-Baie pour une période de deux ans, du 7 juin 2022 au 31 mai 2024. Que soit autorisé monsieur Dominique Jacob, directeur par intérim, Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer le contrat, joint à la présente pour en faire partie intégrante.

That the Borough Council agree to a free loan contract between Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro and La Maison des jeunes À-Ma-Baie inc. for the use of some Chalet d'À-Ma-Baie premises for a two-year period, from June 7, 2022 to May 31, 2024. That be authorized Mr. Dominique Jacob, acting Director, Culture, Sports, Leisure and Social Development Department, to sign the contract, attached to the present to form an integral part hereof.

**20.12** Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991012

Que le conseil approuve la convention à intervenir entre la Ville et l'organisme Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal, dans le cadre du programme Initiative montréalaise de soutien au développement social local. Que madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer la convention au nom de la Ville. Que soit octroyé à cet organisme une contribution financière de 31 113 \$ pour la période du 7 juin 2022 au 30 juin 2023, entièrement financée par la Ville centre.

That the council approve the agreement to be reached between the City and the organization Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal within the program Initiative montréalaise de soutien au développement social local. That Mrs. Louise Zampini, head of division, Culture, Libraries Social Development, be authorized to sign the agreement on behalf of the City. That be granted to this organization a financial contribution of \$31,113 for the period from June 7, 2022 to June 30, 2023 entirely paid by the central City.

**20.13** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294004

Que le conseil d'arrondissement autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics du Bureau de la transition écologique et de la résilience. Que le conseil autorise madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la demande d'aide financière.

That the Borough council authorize the submission of a request for financial assistance to the Programme de soutien aux arrondissements for the development and repair of public community gardens of the Bureau de la transition écologique et de la résilience. That the council authorize Mrs. Louise Zampini, Division head, Culture, Libraries and Social Development, to sign the request for financial assistance.

**20.14** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294006

Que le conseil accorde à l'organisme Les Amis de la Bibliothèque de Montréal un don d'environ 15 500 documents périmés, abîmés ou sous-utilisés comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que des documents audiovisuels identifiés « RETIRÉ-WITHDRAWN ».

That the council grant to Les Amis de la Bibliothèque de Montréal a donation of approximately 15,500 out-of-date, damaged or under-used documents including books, adult and youth periodicals and audiovisual materials identified as "RETIRED-WITHDRAWN".

**20.15** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1227924003

Que le conseil reconnaisse l'association aquatique Valleycrest dans la catégorie A dans le domaine du sport selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif (OBNL) et approuve la convention de l'organisme pour l'année 2022, pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de ses activités. Que le conseil autorise monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations à signer la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme et accorde un soutien financier pour un montant total de 5 242 \$ à même le budget de fonctionnement 2022 de la Direction - Culture, Sports, Loisirs et Développement social.

That the council recognize the association aquatique Valleycrest in category A in the field of sports according to the Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif (OBNL) and approve the agreement of the organization for the year 2022, for the promotion, organization and supervision of its activities. That the council authorize Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Recreation and Facilities, to sign the agreement between the Ville de Montréal and the organization and grant a financial contribution totalling \$5,242.00 from the 2022 operating budget of the Culture, Sports, Recreation and Social Development Department.

## **30 – Administration et finances**

**30.01** Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1228388005

Que soit approuvée la reddition financière au montant de 566 446,59 \$ pour la période du 26 mars au 29 avril 2022.

That be approved the accountability report in the amount of \$566,446.59 for the period from March 26 to April 29, 2022.

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1226781001

Que le conseil entérine la répartition des sommes du solde reporté de l'année 2021 dans le programme décennal d'immobilisations 2022-2031.

That the council ratify the sum allocation of the year 2021 balance brought forward in the ten-year programme of capital expenditures 2022-2031.

## **40 – Réglementation**

**40.01** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Conseil d'arrondissement - 1226967007

Que soit adopté le règlement CA29 0130-1 modifiant le règlement CA29 0130 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2022, afin d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure et élargissement d'entrées charretières et d'ajouter les frais relatifs à l'application de la Politique de participation citoyenne.

That be adopted by-law CA29 0130-1 modifying by-law CA29 0130 on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2022, in order to update the provisions relating to the curb cuts and enlargement of driveways and to add the fees relating to the application of the Citizen Participation Policy.

**40.02** Règlement - Circulation / Stationnement

CA Conseil d'arrondissement - 1223050010

Que soit adopté le règlement CA29 0132-1 modifiant le règlement CA 29 0132 sur le Comité de circulation afin d'ajouter un membre suppléant.

That be adopted by-law CA29 0132-1 modifying by-law CA29 0132 on the Traffic Committee in order to add one acting member.

**40.03** Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294007

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 22 29 XXXX l'autorisation de vendre et de consommer des boissons alcoolisées sur le domaine public les samedi 30 juillet 2022 de 11 h à 23 h et dimanche 31 juillet 2022 de 11 h à 20 h, dans un espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement et indiqué au plan joint à la présente, à l'occasion du Festival Soul Fest 2022, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, sous réserve de l'obtention par l'organisme du permis d'alcool approprié de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

That the Borough Council decree by the ordinance number OCA 22 29 XXXX the authorization to sell and to consume alcoholic beverages on the public domain on Saturday July 30, 2022 from 11 a.m to 11 p.m. and Sunday July 31, 2022 from 11 a.m. to 8 p.m., within a delimited space in the vacant lot west of the Borough Hall and described in the plan attached to the present, on the occasion of the 2022 Soul Fest Festival, in accordance with the provisions of Section 20 (5) of by-law CA29 0010 concerning nuisances and good order, subject to the organization obtaining the appropriate liquor license from the Régie des alcools, des courses et des jeux.

**40.04** Règlement - Urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223840003

Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro consente à ce que ses fonctionnaires ou officiers responsables de la délivrance des permis agissent à titre d'inspecteur métropolitain local, tel que prévu par l'article 5.3 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal et exercent les pouvoirs et devoirs énumérés à l'article 5.7 de ce même règlement. Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro consente à ce que ses fonctionnaires ou officiers responsables de la délivrance des permis se voient déléguer les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur métropolitain en chef et l'inspecteur métropolitain adjointe, tel que prévu aux articles 5.4 et 5.5 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro informe la Communauté métropolitaine de Montréal que les personnes suivantes agissent à titre d'inspecteurs métropolitains locaux sur son territoire :

- Directeur - Développement du territoire et des études techniques
- Chef de division - Urbanisme, permis et inspections
- Inspecteurs du cadre bâti
- Inspecteurs d'arrondissement
- Agents du cadre bâti

That the Borough of Pierrefonds-Roxboro agree that its officials or officers responsible for issuing permits act as local metropolitan inspectors, as provided for in section 5.3 of the Interim Control by-law of the Communauté métropolitaine de Montréal, and exercise the powers and duties listed in section 5.7 of this same by-law. That the Borough of Pierrefonds-Roxboro agree that its officials or officers responsible for issuing permits be delegated the powers and duties of the Chief Metropolitan Inspector and the Assistant Metropolitan Inspector, as provided for in sections 5.4 and 5.5 of the Interim Control by-law of the Communauté métropolitaine de Montréal. That the Borough of Pierrefonds-Roxboro inform the Communauté métropolitaine de Montréal that the following persons act as local metropolitan inspectors on its territory:

- Director - Territory Development and Technical Studies
- Head of Division - Urban Planning, Permits and Inspections
- Inspectors of the built environment
- Borough Inspectors
- Building Services Officers

**40.05** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155011

Que soit approuvé le P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture en verre trempée en cour arrière au 46, rue de l'Île-Barwick - Lot 1 368 033.

That be approved the S.P.A.I.P. for the installation of a tempered glass fence in the rear yard at 46, rue de l'Île-Barwick, on lot 1 368 033.

**40.06** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155010

Que soit approuvé le P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture ornementale noire avec piliers de pierre au 1022, chemin de la Rive-Boisée - Lot 1 370 515.

That be approved the S.P.A.I.P. for the installation of a black ornamental fence with stone pillars at 1022, chemin de la Rive-Boisée - Lot 1 370 515.

**40.07** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155012

Que soit approuvé le P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 47, rue Deslauriers - Lot 6 306 205.

That be approved the S.P.A.I.P. for the construction of a single-family semi-detached dwelling at 47, rue Deslauriers - Lot 6 306 205.

**40.08** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155013

Que soit approuvé le P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 51, rue Deslauriers - Lot 6 306 206.

That be approved the S.P.A.I.P. for the construction of a single-family semi-detached dwelling at 51, rue Deslauriers - Lot 6 306 206.

**40.09** Règlement - Circulation / Stationnement

CA Conseil d'arrondissement - 1223050009

Que soit approuvé le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et sécurité routière tenue le 21 avril 2022.

Que l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit:

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

1. Rue Saint-Barnabas

Que soit installé aux deux entrées de la rue Saint-Barnabas, un panneau « Accès interdit aux camions » (P-130-20) pour indiquer que l'accès est interdit aux camions. Le panneau P-130-20 précise que la circulation de ces camions est permise sur un chemin public lorsque leurs conducteurs doivent effectuer une livraison locale (Ref. Tome V : 2.16.1);  
Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-131219 ci-joint.

2. 14<sup>e</sup> Rue

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement du côté sud de la 14<sup>e</sup> Rue à partir des limites de propriété entre le 39 et le 41 jusqu'à 5 m après l'intersection face au 37, 14<sup>e</sup> Rue ainsi qu'une signalisation pour interdire le stationnement du côté nord de la 14<sup>e</sup> Rue à partir de l'intersection de la 11<sup>e</sup> Avenue sur une distance d'environ 10 m, ceci pour améliorer la sécurité en augmentant la visibilité à l'intersection;

Que soit déplacé le panneau « Arrêt interdit - zone autobus » qui est présentement sur la tige du panneau d'arrêt sur la 14<sup>e</sup> Rue à la 11<sup>e</sup> Avenue, coin Nord/Est pour le mettre à la fin du rayon sur la 11<sup>e</sup> Avenue à la 14<sup>e</sup> Rue, coin Nord/Est;

Que soit installé un panneau P-10-P-2 manquant du côté sud/ouest de l'intersection;

Ce panneau correspond à la configuration de l'intersection, indiquant le nombre de panneaux «Arrêt» installés à l'intersection. Il doit être installé sous le panneau P-10 « Arrêt » conformément au Tome V 2.4;  
Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-131457 ci-joint.

3. Rue Parkinson

Que soit enlevée la signalisation d'interdiction de stationnement en tout temps du côté sud de la rue Parkinson entre le boulevard de Pierrefonds et la rue du Buisson;

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement en tout temps sur la rue Parkinson à 5 m de l'intersection du boulevard de Pierrefonds, coin sud/est;

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement sur la rue du Buisson entre la rue Parkinson jusqu'à la courbe au sud du 165, rue du Buisson;

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement sur la rue du Buisson à partir de la courbe au nord du 115, rue du Buisson jusqu'à la rue Parkinson;  
Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-214639 ci-joint.

4. Rue Paul-Pouliot

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement en tout temps d'une longueur de 12 mètres en face de l'entrée principale du 4825, rue Paul-Pouliot;  
Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-329098 ci-joint.

5. Rue du Centre-Commercial

Que soit installée une signalisation devant le 5 et 7, rue du Centre-Commercial, Roxboro, sept espaces de stationnement limité à deux heures et un espace réservé aux handicapés adjacent au trottoir central aidant à l'accessibilité universelle;

Que soit installée une signalisation devant le 7 et 9, rue du Centre-Commercial, secteur Roxboro, deux espaces limités à 15 minutes et quatre espaces de stationnement limité à deux heures;  
Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-28353 ci-joint.

That be approved the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on 21 April 2022.

That the Annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That by-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. Rue Saint-Barnabas

That be installed at both entrances to rue Saint-Barnabas, a sign "No access for trucks" (P-130-20) to indicate that access is prohibited to trucks. The sign P-130-20 specifies that trucks are allowed on public roads when their drivers are making local deliveries (Ref. Volume V: 2.16.1);  
As indicated on sketch number 21-131219 attached herewith.

2. 14<sup>e</sup> Rue

That a no parking sign be installed on the south side of 14<sup>e</sup> Rue from the property line between 39 and 41 to 5 metres after the intersection facing 37, 14<sup>e</sup> Rue as well as a parking sign on the north side of 14<sup>e</sup> Rue from the intersection with 11<sup>e</sup> Avenue for a distance of approximately 10 metres, to improve safety by increasing visibility at the intersection;

That the "No Stop - Bus Zone" sign currently on the stem of the stop sign on 14<sup>e</sup> Rue at 11<sup>e</sup> Avenue, North/East corner be moved to the end of the radius on 11<sup>e</sup> Avenue at 14<sup>e</sup> Rue, North/East corner;

That be installed a missing P-10-P-2 sign on the south/west side of the intersection;

This sign corresponds to the configuration of the intersection, indicating the number of "Stop" signs installed at the intersection. It must be installed under the P-10 "Stop" sign in accordance with Volume V 2.4;

As indicated on sketch number 21-131457 attached herewith.

3. Rue Parkinson

That be removed no parking at all times signage on the south side of rue Parkinson between boulevard de Pierrefonds and rue du Buisson;

That be installed signage in order to prohibit parking at all times on rue Parkinson, 5 metres from the intersection with boulevard Pierrefonds, south/east corner;

That be installed no parking signs on rue du Buisson from rue Parkinson to the curve south of 165, rue du Buisson;

That be installed no parking signs on rue du Buisson from the curve north of 115, rue du Buisson up to rue Parkinson;

As indicated on sketch number 21-329098 attached herewith.

#### 4. Rue Paul-Pouliot

That be installed a 12-metre sign to prohibit parking at all times in front of the main entrance of 4825, rue Paul-Pouliot;

As indicated on sketch number 21-329098 attached herewith.

#### 5. Rue du Centre-Commercial

THAT be installed signage in front of 5 and 7, rue du Centre-Commercial, Roxboro, seven two-hour parking spaces and a handicapped space adjacent to the central pavement to facilitate with universal accessibility;

THAT be installed signage in front of 7 and 9, rue du Centre-Commercial, Roxboro sector, two spaces limited to 15 minutes and four spaces limited to two hours;

As indicated on sketch number 22-28353 attached herewith.

## **51 – Nomination / Désignation**

### **51.01** Nomination / Désignation

CA Conseil d'arrondissement - 1223050011

Que madame Diana Paliotti soit nommée à titre de membre suppléant du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 1er juin 2022 au 31 mai 2024.

That Mrs. Diana Paliotti be appointed as acting member of the Traffic Committee of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for a two-year term, from June 1, 2022, to May 31, 2024.

## 60 – Information

### 60.01 Information

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155014

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 mai 2022.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on May 4, 2022.

## 70 – Autres sujets

### 70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.

### IDENTIFICATION

Dossier # :1222155006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2021

### CONTENU

#### CONTEXTE

Tel que requis à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le maire de l'arrondissement doit faire, au cours d'une séance du conseil d'arrondissement tenue en juin, rapport aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement et, le cas échéant, du rapport du vérificateur général et de celui du vérificateur externe si des éléments relatifs à l'arrondissement y sont mentionnés.

Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de l'arrondissement conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil d'arrondissement.

2003, c. 28, a. 41; 2017, c. 162017, c. 16, a. 81.

#### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir les sommaires décisionnels numéros 1172155014, 1182155016, 1192155014, 1202155002 et 1212155008.

#### DESCRIPTION

Ce discours présentera les éléments suivants :

- Les résultats financiers 2021 (revenus et dépenses);
- Le Programme décennal d'immobilisations PDI 2021-2030;
- Les indicateurs préliminaires sur la situation budgétaire 2022.

#### JUSTIFICATION

#### ASPECT(S) FINANCIER(S)

#### MONTRÉAL 2030

**Non-applicabilité** : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est un dépôt de documents.

#### IMPACT(S) MAJEUR(S)

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le texte de ce rapport sur la situation financière sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lyne LABELLE  
Secrétaire de direction - Directeur de premier  
niveau

**ENDOSSÉ PAR**

Dominique JACOB  
Directeur d'arrondissement

Le : 2022-04-21

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1223903005

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter une résolution appuyant la proclamation de l'année 2022 comme l'Année du jardin dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les Fleurons du Québec et le Conseil canadien du jardin invitent les municipalités à proclamer 2022, l'Année du jardin pour que leurs citoyens reconnaissent tous les avantages et bénéfiques que les jardins et le jardinage procurent. La Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP) recommande à l'arrondissement de s'engager à proclamer 2022 comme l'Année du jardin dans sa municipalité.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

**L'Année du jardin 2022** est la célébration du centenaire du secteur horticole du Canada marquée par le 100e anniversaire de **l'Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes (CNLA)**. Du 1er janvier au 31 décembre 2022, ils commémoreront et célébreront le riche patrimoine horticole du Canada, célébreront la dynamique culture jardin d'aujourd'hui et créeront des legs pour un avenir durable.

**L'Année du Jardin 2022** est une occasion unique pour la municipalité de se mettre en valeur en plus d'avoir un impact positif sur des priorités telles que :

- Récupération post-COVID Qualité de vie
- Citoyens en bonne santé
- Action climatique et environnementale
- Croissance économique
- Amélioration du dynamisme culturel
- Réconciliation et inclusivité
- Positionnement Tourisme Jardin de votre destination

**JUSTIFICATION**

**L'Année du jardin 2022** atteindra et inspirera le public à découvrir les liens que les jardins et le jardinage génèrent avec de nombreux avantages importants pour la qualité de vie de la communauté, notamment :

[Avantages environnementaux](#)

- Intégration de plus de plantes dans la *vie* urbaine : canopée, jardins communautaires, parcs publics, toits verts, infrastructures vertes ;
- Plus de plantes et plus de jardins produisent plus d'oxygène, séquestrent plus de carbone, atténuent l'effet d'îlot de chaleur dans les zones urbaines ;
- Incitation faite auprès des Canadiennes et des Canadiens de participer à l'engagement du gouvernement fédéral à planter 2 milliards d'arbres et à lutter contre les changements climatiques ;
- Contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable.

### Bénéfices économiques

- Les jardins et le jardinage génèrent de l'activité économique pour la famille-jardin de la municipalité ;
- Impact sur la fréquentation des jardins publics, un attrait touristique majeur clairement démontré ;
- Susciter du développement économique, en attirant les résidents, les entreprises et les visiteurs dans les communautés à travers le pays ;
- Amélioration de la qualité de vie favorisant la stabilité économique de votre municipalité et ses citoyens.

### Avantages pour la santé et le bien-être

- La relation entre l'amélioration de la santé et le jardinage est bien documentée ;
- Vie active pour les citoyens et citoyennes de tous les âges ;
- Contribution à maintenir une population en meilleure santé et à des coûts de santé réduits ;
- Incitation à amener les Canadiens à adopter une stratégie de saine alimentation.

### Avantages culturels

- Une meilleure compréhension du rôle des jardins et du jardinage dans le développement de nos communautés et de notre pays ;
- Contribution à la réconciliation avec nos Premières Nations qui vivent en harmonie avec la nature et les plantes ;
- Contribution au programme d'inclusion du Canada puisque « dans le jardin, il n'y a pas de différences », juste des plantes et des personnes de tous âges et de toutes cultures qui les aiment et les entretiennent ;
- Soutien pour l'intégration d'une culture du jardin dans les écoles et les jardins communautaires.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Ne s'applique pas.

### **MONTRÉAL 2030**

**Priorité 2** - Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision.

**Priorité 19** - Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ne s'applique pas.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Une communication sera faite auprès des citoyennes et citoyens de l'arrondissement.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Nickolas GAGNON  
Chef de section Environnement et parcs

#### **ENDOSSÉ PAR**

Stéphane BEAUDOIN  
Directeur des travaux publics Arrondissement.  
Pierrefonds-Roxboro

Le : 2022-05-24

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1222155008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Demander le maintien de la reconnaissance de l'arrondissement en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Demander le maintien de la reconnaissance de l'arrondissement en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

ATTENDU QUE le projet de loi no 96 intitulé « Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français » (ci-après « la Loi ») a été adopté par l'Assemblée nationale du Québec le 24 mai 2022 et sanctionné le 1er juin 2022;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est un organisme reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française (ci-après « la Charte ») depuis 1978 et et qu'il désire conserver ce « statut bilingue »;

ATTENDU QU'actuellement, la Charte ne permet pas que la reconnaissance du « statut bilingue » en vertu de l'article 29.1 soit retirée à une municipalité ou un arrondissement, à moins que la municipalité ou l'arrondissement concerné en fasse la demande;

ATTENDU QUE la Loi prévoit à la suite du recensement le retrait automatique de la reconnaissance du « statut bilingue » de notre arrondissement;

ATTENDU QUE la Loi ajoute l'article 29.2 à la Charte, offrant la possibilité pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro d'adopter une résolution lui permettant de conserver son « statut bilingue » en cas de réception d'un avis de retrait de la reconnaissance par l'Office québécois de la langue française;

ATTENDU QUE la particularité de notre arrondissement riche de ses diverses communautés nous procure le devoir du maintien du « statut bilingue » et l'inclusion de la population anglophone qui représente 32,6 % de notre population;

ATTENDU QUE le respect des droits de tous nos citoyens, peu importe leur langue maternelle ou usagère nous tient à cœur et que nous appuyons totalement la Loi pour la protection et le renforcement du statut de la langue française tout en ayant à cœur la protection des acquis fondamentaux de tous les citoyens de notre arrondissement;

ATTENDU QUE le bilinguisme a toujours été l'une des valeurs fondamentales de l'identité de Pierrefonds-Roxboro et que le français et l'anglais ont toujours fait partie du quotidien de ses résidents tout en étant une réalité homogène au sein de sa communauté;

ATTENDU QUE nous considérons l'importance de desservir la population de Pierrefonds-Roxboro en français et en anglais, dans le respect de la diversité linguistique, du bon vivre ensemble et de la réalité interculturelle de notre environnement;

## JUSTIFICATION

QUE suite à l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se prévaut de son droit d'adopter une résolution lui permettant de conserver son statut d'organisme reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte;

QUE l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro déclare, par la présente, qu'il demande conserver le « statut bilingue » qui lui a été reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte.

Aspect(s) financier(s)	
------------------------	--

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### **MONTRÉAL 2030**

**Non-applicabilité** : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle),

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

## IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. La recommandation est signée par Jean-Sébastien Gagnon, directeur des relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du greffe agissant comme directeur d'arrondissement substitut nommé, conformément aux dispositions de l'article 25 de la section V de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (L.R.Q., chapitre C-11.4) du 3 au 13 juin 2022.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lyne LABELLE  
Secrétaire de direction - Directeur de premier  
niveau

**ENDOSSÉ PAR**

Dominique JACOB  
Directeur d'arrondissement

Le : 2022-05-25

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1226936008**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2022, au montant total de 1 397 777,77 \$, taxes incluses. Autoriser une dépense totale de 1 712 277,76 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (1 397 777,77 \$, taxes incluses), les contingences de 15 % (209 666,66 \$, taxes incluses) et les dépenses incidentes de 7,5 % (104 833,33 \$, taxes incluses) - appel d'offres public ST-22-03 - une (1) soumission conforme.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les travaux du présent contrat servent à combler les besoins de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la construction et la reconstruction de trottoirs et bordures en béton pour l'année 2022. Ces travaux se dérouleront autant sur le réseau local que sur le réseau artériel.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CM22 0359** - Accepter les offres de services des arrondissements en vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réfection mineure de trottoirs sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) en 2022.

**CA21 29 0127** - D'offrir au conseil municipal, en vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection de trottoirs sur diverses rues artérielles de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme de maintien des infrastructures - Réfection mineure de trottoirs (contrat ST-22-03) / GDD # 1217616010

**DESCRIPTION**

L'appel d'offres public ST-22-03 a été lancé le 28 avril 2022 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 19 mai 2022, laissant ainsi un délai de 21 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le Journal de Montréal ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un addenda a été publié le 11 mai 2022. La validité des soumissions est de soixante (60) jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 18 juillet 2022.

Les travaux qui seront effectués dans le cadre de ce mandat sont réparti en sept volets :

- Volet A : reconstruction de bordures et trottoirs en béton (petites sections réparties sur deux secteurs, boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Saint-Charles et la rue Noël ainsi que sur le boulevard Gouin Ouest entre la rue René-Émard et la rue Hertel). Les travaux au niveau des trottoirs dans le cadre du volet A sont en lien avec les interventions du programme PMIR 2022 - dépense assumée par la Division gestion d'actifs du Service de l'urbanisme de la mobilité;
- Volet B - travaux de construction pour prolonger la piste multi fonctionnelle de la rue Winnie-Wakefield jusqu'à la rue

Paul-Pouliot - dépense assumée par le SUM, Direction de la mobilité, numéro de projet A85\_PRF21-0208, financement PTI-59070;

- Volet C - travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures découlant de demandes des citoyens et payés par ceux-ci - dépense assumée par le surplus de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro;
- Volet D - travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures découlant de demandes des travaux publics (TP) de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro - dépense assumée par la direction des travaux publics l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro;
- Volet E - travaux de reconstruction de sections de trottoirs et de bordures découlant de demandes du service de l'ingénierie de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro - dépense assumée par le PDI l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro;
- Volet F - travaux de construction pour permettre de sécuriser les abords de l'école Perce-Neige, les travaux permettront de réaménager la rue Gilmour pour protéger les utilisateurs vulnérables, piétons et cyclistes - dépense assumée par le SUM, Direction de la mobilité, numéro de projet PRF21-0713, le financement PTI est effectué à partir du programme 45000 ;
- Volet G - travaux de construction pour permettre de sécuriser les abords de l'école Harfang-des-neiges, les travaux permettront de modifier la rue Pierre-Lauzon pour protéger les utilisateurs vulnérables, piétons et cyclistes - dépense assumée par le SUM, Direction de la mobilité, numéro de projet PRF21-0714, le financement PTI est effectué à partir du programme 45000 ;

## JUSTIFICATION

Sur un nombre de trois (3) preneurs de cahier des charges, un (1) entrepreneur a déposé une soumission.

Le tableau suivant présente le résultat de la soumission.

<b>SOUSSIONS CONFORMES</b>	<b>COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)</b>	<b>Contingences 15% (TAXES INCLUSES)</b>	<b>TOTAL (TAXES INCLUSES)</b>
<b>Cojalac Inc.</b>	1 397 778 \$	209 667 \$	1 607 444 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	1 343 063 \$	201 459 \$	1 544 523 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)			1 607 444,44 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			0,00 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)			0 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)			0,00 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			62 922 \$

Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	4,07 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)	
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)	

Conformément aux plans et devis de la soumission ST-22-03, l'entreprise Cojalac Inc. a déposé la soumission la plus basse pour les travaux demandés.

#### Recommandations :

Les vérifications relatives à la conformité des soumissionnaires quant aux Registres des personnes non admissibles du Secrétariat du Conseil du Trésor (RENA), de la RBQ et de la liste des personnes devant être déclarées non conformes en vertu du Règlement de la Ville de Montréal sur la gestion contractuelle ont été faites par la division Ingénierie de l'arrondissement.

Le prix du plus bas soumissionnaire conforme est supérieur aux prévisions budgétaires dans une proportion de 4,07 %.

Vu que ce contrat est visé par la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats public*, la firme Cojalac inc. a remis une copie de la lettre d'autorisation de l'Autorité des marchés publics (AMP), datée du 19 juillet 2019 (voir section «Pièces jointes»).

Une attestation valide délivrée le 29 mars 2022 par Revenu Québec à Cojalac inc. accompagne sa soumission (voir section «Pièces jointes»). Le numéro de licence RBQ de Cojalac inc. est le 5648-3167-01.

À la lumière des ces informations, la Direction Développement du territoire et études techniques recommande d'octroyer le contrat à la compagnie Cojalac inc. au montant de sa soumission de 1 397 777,77 \$, taxes incluses.

#### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts associés aux travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2022 sont de 1 712 277,76 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (1 397 777,77 \$, taxes incluses), les contingences de 15 % (209 666,66 \$, taxes incluses) et les dépenses incidentes (104 833,33 \$, taxes incluses).

Pour ce contrat, la dépense sera assumée à 63,9 % par la Division gestion d'actifs du Service de l'urbanisme de la mobilité, 17,0 % par le PDI de l'arrondissement, 8,2% par le budget des Travaux publics de l'arrondissement et le coût résiduel de 10.9 % est financé par le surplus de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Les frais incidents représentent 7.5 % des travaux, les frais contingents représentent 15% des travaux et sont assumés au prorata par les différents intervenants.

#### **DÉPENSES ASSUMÉES PAR LA VILLE CENTRE - Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM)**

La dépense de ce contrat sera assumée à 63,9 % par la Division gestion d'actifs du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), cela représente 1 094 439,14\$ , toutes taxes incluses, soit 893 419,71 \$ pour les travaux, 134 012,96 \$ pour les contingences et 67 006,48\$ pour les incidences. Le montant total de la dépense est repartit comme suit :

	TRAVAUX	CONTINGENCES	INCIDENCES	TOTAL NET RISTOURNE	# DE PROGRAMME	
A. PCPR / PRCPR SUM	228 311,88 \$	34 246,78 \$	17 123,39 \$	255 386,99 \$	55856	
B. Piste Multi SUM	128 355,11 \$	19 253,27 \$	9 626,63 \$	143 576,52 \$	59070	A85_PRF21-0208
F. Gilmour SUM	341 241,26 \$	51 186,19 \$	25 593,09 \$	381 708,48 \$	45000	PRF21-0713
G. Pierre-Lauzon SUM	195 511,45 \$	29 326,72 \$	14 663,36 \$	218 696,82 \$	45000	PRF21-0714

La dépense de 999 368,81 \$ net de ristourne sera assumée par les règlements d'emprunt suivants :

255 386,99 \$ net de ristourne (Volet A. PMIR) financé par le règlement d'emprunt 18-046 Programme de maintien des infrastructures routières CM 181156;

143 576,52 \$ net de ristourne (Volet B. Piste Multi) financé par le règlement d'emprunt 19-023 Programme aménagement des rues du réseau artériel CM19 0359. (référence A85\_PRF21-0208)

600 405,30 \$ net de ristourne (Volet F et G. ) financé, à travers le programme 45000, par le règlement d'emprunt de compétence agglo. RCG 20-043 pistes cyclables CG20 0711 (référence PRF21-0713 et PRF21-0714)

#### **DÉPENSES ASSUMÉES PAR L'ARRONDISSEMENT PIERREFONDS-ROXBORO**

La dépense totale pour l'arrondissement est de 617 838,63 \$, taxes incluses, soit 564 169,02 \$ net de ristourne, répartie comme suit:

- dépense totale prise au PDI 2022 : 291 348,34 \$, taxes incluses :

Montant des travaux : 237 835,38 \$, taxes incluses

Montant des contingences : 35 675,31 \$, taxes incluses

Montant des incidences : 17 837,65\$, taxes incluses

- dépense total prise au surplus : 186 291,52 \$, taxes incluses :

Montant des travaux : 152 074,71 \$, taxes incluses

Montant des contingences : 22 811,21 \$, taxes incluses

Montant des incidences : 11 405,60 \$, taxes incluses.

- dépense total prise au TP de l'arrondissement : 140 198,77 \$, taxes incluses :

Montant des travaux : 114 447,98 \$, taxes incluses

Montant des contingences : 17 167,20 \$, taxes incluses

Montant des incidences : 8 583,60 \$, taxes incluses.

#### **MONTREAL 2030**

« Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de [Montréal 2030], [des engagements en changements climatiques], et [des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle] ».

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La réalisation des travaux aura comme bénéfice les impacts suivants:

- Pérennité des infrastructures municipales;
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens..

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S.O.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les citoyens seront avisés au préalable du déroulement de la réalisation des travaux.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Début des travaux : juin 2022

Fin des travaux : septembre 2022

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Hui LI)

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Gaétan BRUNET)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Valérie G GAGNON, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Stanislaw KOMOROWSKI, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Andrea SZABO, Pierrefonds-Roxboro

Jaime VENTURA, Pierrefonds-Roxboro

Victor Aldo MENDEZ, Pierrefonds-Roxboro

Damien LE HENANFF, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Jaime VENTURA, 31 mai 2022

Valérie G GAGNON, 25 mai 2022

Andrea SZABO, 24 mai 2022

---

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Grace-Nathalie NGUIDJOL  
Préposée à la gestion des contrats

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-20

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études techniques

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1226936009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Annuler le processus d'appel d'offres pour le projet ST-22-08, soit la fourniture et l'installation de casiers métalliques et de bancs dans le vestiaire des hommes dans le bâtiment des Travaux publics de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Une (1) soumission reçue.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Les travaux du présent contrat consistent à fournir et à installer des casiers métalliques ainsi que des bancs dans le vestiaire des hommes dans le bâtiment des Travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Les casiers et bancs doivent répondre aux spécifications décrites dans le présent document, ainsi qu'à la section visée du devis d'architecture. L'emplacement des casiers est montré sur le plan ST-22-08 –Plan d'aménagement des casiers.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

s.o.

**DESCRIPTION**

Les travaux consistent notamment, mais sans s'y limiter, à :

Fourniture et installation de cent trente-six (136) casiers métalliques avec une (1) porte :

- Conformes aux spécifications dans le devis d'architecture et selon le plan d'aménagement des casiers ;
- Parmi ces cent trente-six (136) casiers avec une porte, il peut y avoir jusqu'à soixante-cinq (65) modules doubles, qui contiennent deux (2) casiers et six (6) modules simples, qui contiennent un (1) seul casier ;
- Une tablette dans le haut ayant un dégagement de 12" clair du dessus et une tablette dans le bas ayant un dégagement de 18" clair du fond pour chaque casier ;
- Trois (3) crochets et une (1) barre à cintre.

Fourniture et installation de huit (8) casiers métalliques avec deux (2) portes :

- Conformes aux spécifications dans le devis d'architecture et selon le plan d'aménagement des casiers ;
- Parmi ces huit (8) casiers avec deux portes, il peut y avoir jusqu'à trois

(3) modules doubles, qui contiennent deux (2) casiers, et deux (2) modules simples, qui contiennent un (1) seul casier ;  
- Deux (2) crochets et une (1) barre à cintre.

Fourniture et installation de onze (11) bancs de vestiaire « Hadrian » (ou équivalent) :  
- Recouvert en érable massif avec vernis en polyuréthane ;  
- Base en aluminium fini brossé ;  
- Dimension : 48"X12"X18"

Fourniture et installation des plaques de numérotation séquentielle des casiers en aluminium. La couleur des plaques de numérotation sera argent ;

Fourniture et installation de pièces métalliques en pente sur le dessus des casiers ;

Fourniture et installation des moulures de coin ;

Les casiers seront installés sur des bases de béton avec une finition époxy. Les travaux de plancher et de bases de béton seront terminés avant la livraison et l'installation des casiers et ces bases ne font pas parti des travaux visés par le présent appel d'offres ;

Procéder à l'ancrage adéquat des casiers, s'il y a lieu, afin d'en assurer la solidité et la sécurité ;

Le vestiaire est situé au rez-de-chaussée du bâtiment des Travaux publics. Il n'y a pas de quai de déchargement, cependant le vestiaire est facilement accessible à partir du stationnement ;

## **JUSTIFICATION**

Voir pièce confidentielle

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

s.o.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

s.o.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

s.o.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

s.o.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

s.o.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS**

## ADMINISTRATIFS

### VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Grace-Nathalie NGUIDJOL  
Préposée à la gestion des contrats

**ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-10

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1226936010

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Annuler le processus d'appel d'offres pour le projet SP-2022-09, soit les services professionnels pour la surveillance de travaux d'aménagement de parcs pour 2022, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Aucune soumission reçue.

**CONTENU****CONTEXTE**

Le présent appel d'offres a pour objet de faire l'acquisition de services professionnels pour la surveillance de travaux d'aménagement de parcs pour 2022, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Aucune soumission reçue.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

s.o.

**DESCRIPTION**

L'appel d'offres public a été lancé le 21 avril 2022 et la séance publique d'ouverture s'est tenue le 19 mai 2022 laissant ainsi un délai de plus de 15 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le Journal de Montréal ainsi que sur le site électronique du SÉAO.

**JUSTIFICATION**

Sur un nombre de trois (3) preneurs de cahier des charges, aucune soumission n'a été reçue. Pour cette raison, l'appel d'offres doit être annulé.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

s.o.

**MONTRÉAL 2030**

--	--

Ce dossier ne contribue pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle..

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

S.O.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S.O.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.O.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

S.O.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Grace-Nathalie NGUIDJOL  
Préposée à la gestion des contrats

**ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-19

## **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1226937003

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la signature d'une entente avec Construction Propers inc. pour la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de développement des immeubles désignés par le numéro de lot 6 315 257 et 6 315 258 du Cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (08-013). Autoriser la secrétaire d'arrondissement, Me Alice Ferrandon, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, ladite entente d'infrastructures.

**CONTENU****CONTEXTE**

Le règlement de la Ville de Montréal 08-013 prévoit la signature d'une entente entre l'arrondissement et les promoteurs pour tout projet résidentiel qui nécessite la mise en place d'infrastructures municipales.

Dans le cadre du projet projet intégré Bluestone group, 15 905 - 15 915 boulevard de Pierrefonds, la présente entente est nécessaire afin de permettre la mise en place des conduites d'aqueduc et des conduites sanitaires pour desservir le numéro de lot 6 315 257 et le lot 6 315 258 du Cadastre du Québec.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

- CM03 0357, 1<sup>er</sup> mai 2003 : adoption du règlement 03-066 modifiant le règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoir du conseil municipal aux conseils d'arrondissement (02-002) leur permettant l'application du règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux nécessaires à la réalisation de projets résidentiels (dossier 1030631001);
- CM03 0366, 1<sup>er</sup> mai 2003 : dépôt du rapport de consultation et adoption du règlement 02-193 (devenu 08-013) sur les ententes relatives à des travaux municipaux nécessaires à la réalisation de projets résidentiels (dossier 1021335007).

**DESCRIPTION**

La Direction Développement du territoire et études techniques de l'arrondissement sera responsable de la supervision des travaux d'aqueduc, de pavage, de trottoirs, de bordures. Les plans C1 à C4, révision 02, émis pour construction le 18 février 2022, a été approuvé par

la Direction des réseaux d'eau, le 24 février 2022. Cette approbation concerne l'installation de deux nouveaux regards, de 34 mètres de conduite d'égout de 250mm de diamètre en PVC DR-35, d'une branchement à la conduite existante principal de 900mm de diamètre en béton armé. . L'entrepreneur doit respecter les exigences de la dernière version du BNQ 1809-300 et le DTNI-1A de la Ville de Montréal.

## **JUSTIFICATION**

Pour être en mesure de respecter l'échéancier de réalisation du projet, il est recommandé de présenter le dossier au Conseil d'arrondissement de juin 2022.  
La personne qui réalise les travaux devra obtenir, préalablement au début des travaux, toutes autorisations requises du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'entente ci-jointe précise la nature des travaux d'infrastructures.  
L'estimation du coût des travaux a été établie par firme de génie conseil CDGU ingénierie urbaine a préparée les plans et devis pour le compte du promoteur.

L'estimation pour les frais et honoraires de surveillance ont été établies par la direction du Développement du territoire et études techniques de l'arrondissement.

## **MONTRÉAL 2030**

*« Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de [Montréal 2030], [des engagements en changements climatiques], et [des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle] »*

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La réalisation de ce projet permettra l'ajout de nouveaux logements pour les résidents de Pierrefonds-Roxboro.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Le début des travaux sera conditionnel à ce que toutes les mesures de préventions sanitaires, recommandées par la Direction régionale de santé publique de Montréal, puissent être mises en place par l'entrepreneur comme prévu aux articles 4.2.1 « Lois » et 4.3.4 « Loi sur la santé et la sécurité du travail » du Cahier des clauses administratives générales (CCAG).

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.O.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Début des travaux: été 2022  
Fin des travaux : automne 2022

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements

administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Suzana CARREIRA CARVALHO)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) : / Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Suzana CARREIRA CARVALHO)

---

### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan LABONTÉ  
ingenieur(e)

#### ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-04

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1223050012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la signature d'une entente avec Habitations Belgamme inc. pour la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de développement de l'immeuble désigné par les numéro de lots 5 958 776, 5 958 777, 5 958 778, 5 958 779, 5 958 918, 5 958 919, 5 958 920 et 1 979 009 (Rue Pilon) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en vertu du Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (08-013). Autoriser la secrétaire d'arrondissement, Me Alice Ferrandon, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, ladite entente d'infrastructures.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le règlement de la Ville de Montréal 08-013 prévoit la signature d'une entente entre l'arrondissement et les promoteurs pour tout projet résidentiel qui nécessite la mise en place d'infrastructures municipales.

Dans le cadre du projet résidentiel de Habitations Belgamme inc., la présente entente est nécessaire pour la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de développement de l'immeuble désigné par les numéro de lots 5 958 776, 5 958 777, 5 958 778, 5 958 779, 5 958 918, 5 958 919, 5 958 920 et 1 979 009 (Rue Pilon) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CM03 0357, 1<sup>er</sup> mai 2003 : adoption du règlement 03-066 modifiant le règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoir du conseil municipal aux conseils d'arrondissement (02-002) leur permettant l'application du règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux nécessaires à la réalisation de projets résidentiels (dossier 1030631001);

- CM03 0366, 1<sup>er</sup> mai 2003 : dépôt du rapport de consultation et adoption du règlement 02-193 (devenu 08-013) sur les ententes relatives à des travaux municipaux nécessaires à la réalisation de projets résidentiels (dossier 1021335007).

**DESCRIPTION**

La Direction Développement du territoire et études techniques de l'arrondissement sera responsable de la supervision des travaux d'aqueduc, d'égouts pluvial et sanitaire, de pavage et de bordures.

Les plans C1/2 et C2/2, révision F, émis pour construction le 6 juillet 2020, a été approuvé par la Direction des réseaux d'eau. Cette approbation concerne le prolongement de l'aqueduc, des égouts sanitaire et pluvial, les dispositions des branchements d'égout / d'aqueduc et la rétention des eaux pluviales. L'entrepreneur doit respecter les exigences de la dernière version du BNQ 1809-300 et le DTNI-1A de la Ville de Montréal.

## **JUSTIFICATION**

Pour être en mesure de respecter l'échéancier de réalisation du projet, il est recommandé de présenter le dossier au Conseil d'arrondissement du 6 juin 2022.  
La personne qui réalise les travaux devra obtenir, préalablement au début des travaux, toutes autorisations requises du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'entente ci-jointe précise la nature des travaux d'infrastructures.  
L'estimation du coût des travaux a été établie par la firme CDGU INGÉNIERIE URBAINE laquelle a préparée les plans et devis pour le compte du promoteur.

L'estimation pour les frais et honoraires de surveillance ont été établies par la Direction du Développement du Territoire et Études Techniques de l'arrondissement.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Si le projet ne se réalise, le terrain va demeurer en friche. Le promoteur subira des impacts financiers, car des études et des plans ont été réalisés.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

s.o.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

s.o.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Début des travaux: été 2022  
Fin des travaux : printemps 2024

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

## **Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Suzana CARREIRA CARVALHO)

---

## **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

## **Parties prenantes**

Lecture :

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Denise BLANCHARD  
secrétaire de direction

### **ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-30

---

## **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION****Dossier # :1224991011**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier totalisant la somme de quarante mille dollars (40 000 \$) aux deux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget dédié à l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine 2022. Autoriser Mme Louise Zampini, Chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer lesdites conventions.

**CONTENU****CONTEXTE**

Depuis l'adoption en 2003 du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements, communément appelé TANDEM, la pertinence d'impliquer les forces vives des quartiers pour garantir des milieux de vie paisibles et sécuritaires n'est plus à démontrer.

En 2022, le budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) dédié à l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine a été bonifié afin de permettre à l'ensemble des arrondissements de réaliser des stratégies de sécurité urbaine et de prévention structurantes sur leur territoire, et ce, en concertation avec leurs partenaires.

Conformément aux balises 2022, les actions retenues dans le cadre de ce programme doivent correspondre à une ou plusieurs des cibles prioritaires suivantes :

1. La mobilisation citoyenne et les actions réalisées avec la communauté
2. Le renforcement de la capacité des acteurs et la concertation locale
3. La sécurité dans les espaces publics et la cohabitation sociale
4. La sécurité des collectivités et des personnes vulnérables

Les balises pour 2022 sont disponibles en pièces jointes.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****CA22 29 0126 du 2 mai 2022**

QUE soit accordé un soutien financier totalisant la somme de 105 436 \$ aux cinq organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) : D'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers; QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de l'arrondissement; QUE ces subventions, entièrement assumée par l'agglomération, soient payées selon les informations financières contenues au

dossier décisionnel.

**CA21 29 0131 du 7 juin 2021**

Que des subventions totalisant 105 436 \$ soient octroyées aux trois organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023); que le conseil d'arrondissement approuve les projets de conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes, établissant les modalités et les conditions de versement de ces subventions; que madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer lesdites conventions au nom de l'arrondissement; que ces subventions soient payées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

**CA20 29 0244 du 7 décembre 2020**

QUE soit octroyée une subvention avec convention au montant de 12 500 \$ pour l'année 2020; QUE le conseil d'arrondissement approuve le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme communautaire Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine; QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer ladite convention au nom de la Ville; QUE cette subvention entièrement payée par la Ville centre soit versée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

**CM03 0524 du 17 juin 2003:** Approuver le document Orientations et grands paramètres du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements

**DESCRIPTION**

Organisme: **Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île**

Projet: Travail de rue/ milieu Pierrefonds-Roxboro

Montant: 20 000 \$

Durée: Juin à décembre 2022

Le projet consiste à maintenir la présence d'un travailleur de milieu/de rue dans les espaces publics du vaste territoire de Pierrefonds-Roxboro (parcs, centres commerciaux, aux alentours des écoles, etc.). Nous voulons continuer d'instaurer et de maintenir un lien de confiance avec les jeunes et individus à risque afin d'intervenir sur des préoccupations/problématiques psychosociales dans une approche systémique et humaniste, en plaçant l'individu au centre de l'intervention. Nos services de soutien, d'écoute, de support, de référence et d'accompagnement permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes et individus vulnérables. La présence stable d'un travailleur de milieu/de rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro permet de rejoindre les personnes marginalisées et vulnérables qui peuvent occuper l'espace public de façon plus importante. Nous cherchons à agir en prévention primaire et secondaire afin de prévenir des problématiques en sécurité urbaine et éviter la répression auprès des citoyens et la judiciarisation de ces derniers.

- Organisme: **Centre Famille et Ressource A.D.D.**

Projet: SNAP dans la communauté

Montant: 20 000 \$

Durée: Juin à décembre 2022

Le programme SNAP atteint le groupe d'âge des 6 à 11 ans qui présente un risque élevé de criminalité et de décrochage. Il est spécifique au genre sexuel et les composantes offrent

des résultats tangibles. Ce projet est donc nécessaire dans notre communauté pour un groupe démographique très nécessiteux. Chaque session de treize semaines à deux composantes qui sont conçues pour se soutenir mutuellement. Le groupe jeunes utilise entre autres des activités interactives pour enseigner et pratiquer le contrôle des impulsions, la gestion de la colère, la prise de décision, l'esprit d'équipe, l'intimidation, s'excuser, arrêter de voler et de mentir et comment prendre de meilleures décisions. Pour le groupe parent, ils apprennent à mieux communiquer, l'importance d'être constant à donner des directives efficaces, faire le suivi et récompenser, donner des conséquences efficaces, comment en famille on peut résoudre les problèmes et l'intimidation. Les deux groupes se joignent ensemble dans deux des sessions pour pratiquer leur appris. Une fois la cohorte terminée, nous demeurons en contact avec les familles qui le souhaitent aussi longtemps que notre aide est nécessaire, ou jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans. Cela permet de faciliter les transitions et favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

## JUSTIFICATION

Montréal est responsable d'offrir les conditions permettant d'offrir des environnements et des quartiers harmonieux et sécuritaires où chaque personne peut jouir pleinement du bien commun, d'un accès équitable aux espaces et services publics, ainsi qu'à la pleine jouissance des possibilités qu'offre la ville. À travers ce programme, la Ville encourage l'action concertée afin d'apporter des solutions et du soutien aux communautés et aux personnes les plus touchées par l'insécurité, la violence et la criminalité.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est touché à différents degrés par la défavorisation matérielle et sociale. Nous constatons l'aggravation de plusieurs problématiques chez nos jeunes et le besoin est toujours aussi urgent sinon plus, d'offrir une solution locale aux citoyens du secteur, qui ont déjà un accès difficile aux ressources.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense sera entièrement assumée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, dans le cadre de son budget dédié à l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine. Conséquemment, ce dossier n'a aucune incidence sur le cadre financier de l'Arrondissement.

Organisme	Projet	Soutien recommandé 2022	Soutien au projet global
Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île <b>DA 727496</b>	Travail de rue/ milieu Pierrefonds-Roxboro	20 000 \$	100 %
Centre Famille et Ressource A.D.D. <b>DA 727503</b>	SNAP dans la communauté	20 000 \$	100 %

Clé d'imputation

2101.0010000.101219.05803.61900.016491.0000.004408.052140.00000.00000

## MONTRÉAL 2030

Dans son Plan stratégique Montréal 2030, la Ville s'engage à offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins (orientation 19). Elle s'engage également à accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision (orientation 10). L'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine est une manière d'opérationnaliser ces ambitions.

## IMPACT(S) MAJEUR(S)

Favoriser, soutenir et renforcer la mobilisation et l'engagement de la population, des communautés et des actrices et acteurs locaux autour des questions de sécurité, à développer la connaissance sur ceux-ci et à renforcer le leadership local et les capacités d'actions.

Améliorer la sécurité vécue et perçue de la population au sein de son quartier et de la ville, avec une attention particulière aux personnes et aux milieux plus susceptibles de vivre le plus d'insécurité.

Intégrée aux autres stratégies et leviers mobilisés par la Ville, l'action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine participe ultimement à faire de Montréal une ville plus sûre et plus inclusive.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Bien que nous soyons encore à mesurer pleinement toute l'ampleur de son impact, il est indéniable que la pandémie de COVID-19 a eu des effets bien réels sur les facteurs qui influencent la sécurité et le sentiment de sécurité. Les activités prévues tiennent compte de cette réalité et visent également à apporter une contribution aux efforts de relance sociale qui sont présentement en marche à Montréal.

Pour l'instant, il est prévu que les activités se réalisent comme prévu. Si la situation changeait, le responsable de la Ville et les organismes devront convenir des besoins d'ajustements ou d'adaptations requis.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Anca ENACHE)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro

Pierre-Luc LORTIE, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Pierre-Luc LORTIE, 17 mai 2022

Louise ZAMPINI, 13 mai 2022

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Anna VALENTE  
conseillère en développement communautaire

**ENDOSSÉ PAR**

Louise ZAMPINI  
c/d cult.biblio.& dev.social\_arr.<60m

Le : 2022-05-16

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1221294002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Dans le cadre de la Fête du Canada, autoriser la Direction de la Cutlure, Sports, Loisirs et Développement social à acheter 100 bracelets donnant accès aux manèges Beauce Carnaval du 30 juin au 3 juillet 2022 pour les distribuer aux organismes communautaires de l'arrondissement. Imputer le montant maximal de 3 500 \$ taxes incluses au budget de fonctionnement..

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'Arrondissement achète des billets pour le parc des manèges Beauce Carnaval qui sera présent à l'arrondissement du 30 juin au 3 juillet 2022. Ces billets seront destinés aux enfants et adolescents, résidents de Pierrefonds-Roxboro, issus de familles à faible revenu et qui n'ont pas les moyens de se procurer des bracelets pour les manèges. Ces billets seront distribués aux organismes communautaires de l'arrondissement comme suit:

NOMBRE	ORGANISME	QUANTITÉ
1	Projet communautaire de Pierrefonds	10
2	Cloverdale Multi-Ressources	10
3	Maison des jeunes de Pierrefonds	10
4	Maison des jeunes A-Ma-Baie	10
5	Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est	10
6	Maison Caracol	10
7	CIMOI	10
8	AJOI	10
9	WIBCA	10
10	Centre famille et ressource ADD	10

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA19 290164 : Que conseil d'arrondissement autorise l'achat de cent (100) billets au coût total de 1950 \$ donnant accès à l'ensemble des manèges situés sur le terrain de l'école Pierrefonds Comprehensive High School entre le 27 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Les billets seront distribués aux organismes communautaires de l'arrondissement; Que cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement 2019 selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

**DESCRIPTION**

## JUSTIFICATION

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement achète 100 billets pour un coût maximal de 3 500\$.

Numéro de fournisseur Simon 528481

Clé:2420 0010000 303117 01101 61900 016491 0000 000000 000000 00000 0000

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

### IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

### OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

### CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

La distribution des bracelets aux organismes par les Élus est prévue le 28 juin 2022.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Gaétan BRUNET)

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kathy DANCSECS  
conseiller(-ere) en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-04

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1222155007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser l'achat de billets au coût total de 1 695,88 \$ (taxes incluses) à même le budget de fonctionnement pour le Gala Accolades 2022 de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal qui aura lieu le jeudi 9 juin 2022 et autoriser monsieur le maire Dimitrios Beis, madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de la Ville - District du Cap-Saint-Jacques, madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement - District du Bois-de-Liesse, monsieur Benoit Langevin, conseiller de la Ville - District du Bois-de Liesse et monsieur Chahi Tarakjian, conseiller d'arrondissement - District du Cap-Saint-Jacques à y assister

**CONTENU****CONTEXTE**

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal organise à chaque année un Gala Accolades afin de reconnaître l'excellence en affaires.  
Cet événement annuel vise à promouvoir le leadership dans le domaine des affaires et à encourager le succès des entreprises et organismes à but non lucratif situés dans notre arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Voir les sommaires 11421550019, 1152155009, 1162155012, 1172155005, 1182155012 et 1192155012.

**DESCRIPTION****JUSTIFICATION**

À nouveau cette année, les membres du conseil d'arrondissement désirent appuyer cette initiative et participer à ce gala.  
Les cinq membres du conseil d'arrondissement participeront cette année. Le coût de chaque billet est de 295 \$, taxes en sus. La dépense totale sera de 1 695,88 \$, taxes incluses.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette dépense sera imputée au poste budgétaire suivant : 2420 0010000 303117 01101 53201.

**MONTRÉAL 2030**

**Non-applicabilité** : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est pour l'achat de billets pour participer à un gala.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Gaétan BRUNET)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Lyne LABELLE  
Secrétaire de direction - Directeur de premier  
niveau

**ENDOSSÉ PAR**

Dominique JACOB  
Directeur d'arrondissement

Le : 2022-05-05

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1221294005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social à faire le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 à l'organisme Festival du Blues de l'Ouest-de-l'Île lors de leur événement annuel du 9 juillet 2022 et à fournir les ressources nécessaires pour le montage et le démontage de la scène mobile sur le site du festival au Parc Dollard-des-Ormeaux.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le Festival du Blues de l'Ouest-de-l'Île organise annuellement un festival dans le but de recueillir des fonds pour venir en aide aux organismes communautaires de la région dont certains œuvrent sur le territoire de l'ouest-de-l'Île incluant l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Le Festival de Blues de l'Ouest-de-l'Île est une organisation axée sur la communauté dont les objectifs principaux sont d'aider les organismes à but non-lucratif et de promouvoir le blues dans l'Ouest de l'Île.

Au cours des dix-sept dernières années, ils ont fait don de plus de 200 000 \$ à de nombreux organismes communautaires de l'Ouest-de-l'Île, notamment : l'Association de l'Ouest-de-l' Île pour les handicapés intellectuels, l'Association de la communauté noire de l'Ouest de l'Île, le Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île, Alphabétisation sans limites, Alzheimer Groupe Inc., AJOI, Soins palliatifs de l'Ouest-de-l' Île et Portage.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

GDD 1196805006 - Résolution CA 19 290129 : Que le conseil d'arrondissement autorise le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 à l'organisme Festival du Blues West Island pour son événement annuel du 15 juin 2019 et la fourniture des ressources nécessaires pour le montage et le démontage de la scène mobile sur le site du festival, en plus du prêt sans frais de la grande salle du Centre culturel de Pierrefonds le jeudi 23 mai 2019 pour sa soirée VIP  
 GDD 1181294006 - Résolution CA18 29 0101: Que le conseil d'arrondissement autorise une subvention de 575 \$, à l'organisme Festival du Blues West Island afin de défrayer les coûts reliés au prêt de la scène mobile lors du festival annuel qui aura lieu au mois de juin 2018 et dont les profits sont remis à des organismes communautaires parmi lesquels certains œuvrent sur le territoire de l'arrondissement; Que cette subvention soit payée à même le budget de fonctionnement 2018 selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

GDD 1171294003 - Résolution CA17 29 0102: Que le conseil d'arrondissement autorise une

subvention de 575 \$, taxes incluses, à l'organisme Festival du Blues West Island afin de défrayer les coûts reliés au prêt de la scène mobile lors du festival annuel qui aura lieu au mois de juin 2017 et dont les profits sont remis à des organismes communautaires parmi lesquels certains œuvrent sur le territoire de l'arrondissement; Que cette subvention soit payée à même le budget de fonctionnement 2017 selon les informations financières contenues dans le dossier décisionnel.

## **DESCRIPTION**

L'Arrondissement fera le prêt de sa scène mobile pour le spectacle extérieur qui se tiendra le 9 juillet 2022 au Parc Dollard à Dollard-des-Ormaux. L'Arrondissement manifeste également son appui en contribuant à fournir les ressources nécessaires (main d'œuvre) pour le montage et le démontage du Stageline relié à l'événement. Cette dépense étant assumée par l'Arrondissement pour le bénéfice de l'organisme constitue pour ce dernier une subvention sous forme de service.

## **JUSTIFICATION**

Les Festival de Blues de l'Ouest-de-l'île est un événement rassembleur mise sur pied par plusieurs villes et arrondissements avoisinants permettant d'offrir un événement de qualité générant des fonds pour des organismes communautaires de notre l'arrondissement qui ont besoin des ces ressources pour accomplir leur mission et répondre aux besoins de leurs clients.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La contribution de l'Arrondissement est d'un montant approximatif de 3 745\$. Le tableau explicatif est ci-joint.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et villes.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

## Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kathy DANCSECS  
conseiller(-ere) en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-11

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1229348004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	D'autoriser la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social à faire le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 à l'organisme Strangers in the Night pour son événement annuel le 20 août 2022 qui se tient au centre commercial Complexe Pointe-Claire.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'événement Strangers in the Night (SITN) est un gala de bienfaisance gastronomique organisé au profit de plusieurs organismes (Les Amis de la santé mentale de l'Ouest-de-l'Île, Cure SMA et le Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île . Il s'agit d'une soirée gastronomique où des restaurateurs locaux offrent leur nourriture à divers kiosques (de type foire alimentaire) et où plusieurs prestations musicales d'envergure sont offertes. L'événement est organisé par la Fondation SITN qui a déjà plusieurs événements d'envergure à son actif. Cet événement était un rendez-vous annuel récurrent qui faisait partie de la programmation estivale depuis 2018. Il a déjà eu lieu dans le stationnement de la Mairie de l'arrondissement pour les éditions 2018 et 2019. Historiquement, immédiatement après l'événement Ribfest. Cette année l'événement se déroulera sur le site du centre commercial Complexe Pointe-Claire.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Résolution CA19 29 0169 : que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 19 29 0169 l'autorisation de vendre et de consommer des boissons alcoolisées sur le domaine public le samedi 20 août de 16 h à 23 h 30, dans l'espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement et indiqué au plan joint à la présente, à l'occasion du spectacle Strangers in the Night, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, sous réserve de l'obtention par l'organisme La fondation SITN du permis d'alcool approprié de la Régie des alcools, des courses et des jeux; QUE le conseil d'arrondissement autorise l'occupation de cet espace par cette Fondation du 16 au 23 août 2019.

Résolution CA18 290 169 que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 18 29 0169 l'autorisation de vendre et de consommer des boissons alcoolisées sur le domaine public le samedi 20 août entre 16 h et 23 h 30 dans l'espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement indiqué au plan joint à la présente, à l'occasion du spectacle Strangers in the Night, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, sous réserve de l'obtention par l'organisme La fondation SITN du permis d'alcool approprié de la Régie des alcools, des courses et des jeux; que le conseil d'arrondissement autorise

l'occupation de cet espace par cette Fondation du 16 au 23 août 2018.

## **DESCRIPTION**

Afin de supporter l'organisme, le conseil d'arrondissement doit autoriser la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social à faire le prêt de la scène mobile Stageline SL-100 lors de l'événement annuel de la Fondation Strangers in the Night qui aura lieu le 20 août 2022. La livraison et montage du Stageline est prévu le 17 août et le démontage et retour à l'arrondissement le 22 août.

## **JUSTIFICATION**

L'arrondissement serait coproducteur pour l'événement. Le prêt du Stageline aide la Fondation à réduire ses dépenses, donc un meilleur retour financier pour la Fondation. Les organismes communautaires identifiés à recevoir une partie de la collecte des fonds vont bénéficier directement de cet événement. La DCSLDS ne peut pas prêter des équipements à un organisme qui fait un événement en dehors de son territoire, selon sa politique de soutien aux événements. C'est pour cette raison que la DCSLDS demande une résolution du Conseil sur cette demande.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La contribution de l'arrondissement est d'un montant approximatif de 3 354\$. Notre contribution n'est pas monétaire mais sous forme de prêt d'équipement et de main d'œuvre. Le tableau explicatif est ci-joint.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et villes.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kathy DANCSECS  
conseiller(-ere) en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-18

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1227924002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Consentir un contrat de prêt à titre gratuit des locaux au Chalet d'À-Ma-Baie à la Maison des Jeunes À-Ma-Baie pour une période de 2 (deux) ans commençant le 7 juin 2022 et se terminant le 31 mai 2024; et autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social par intérim, à signer ledit contrat.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Renouveler, pour une période de deux (2) ans le prêt des locaux, tel que décrit au contrat de prêt de locaux, au Chalet d'À-Ma-Baie, situé au 9625, boulevard Gouin ouest à Pierrefonds, l'organisme louait des locaux, depuis 2008 via une série de baux annuels. Depuis 2012, le conseil a décrété que le bail sera fait à titre gratuit afin d'augmenter son niveau d'aide à l'organisme. La Maison des jeunes À-Ma-Baie inc. est un OBNL reconnu par l'Arrondissement et répond à un besoin d'intervention pour les adolescents du secteur est de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

GDDGDD 1196805013 - Résolution : CA19 29 0162  
GDD 1186805004 - Résolution CA18 290 216

**DESCRIPTION**

La Maison des jeunes À-Ma-Baie inc. a été créée le 17 juillet 1990 grâce à la détermination de la communauté du secteur Cloverdale. Celle-ci avait déployé de nombreux efforts pour offrir un espace pour les jeunes, un lieu permanent de rencontre mettant de l'avant le rapprochement, le développement et l'épanouissement des jeunes âgés de 12 à 17 ans, issus de différentes cultures. Trente-cinq (35) nationalités y sont représentées et vivent en harmonie.

Au 31 mars 2021, les statistiques indiquent un total de 102 jeunes en règle fréquentant la Maison des jeunes À-Ma-Baie, dont 74 garçons et 28 filles. La tranche d'âge la plus active est celle des 12-14 ans à 70% et des 14-17 ans à 30%.

Les activités réalisées en 2020-2021 sont :

Vie démocratique: comité des jeunes, forum exprime-toi, soirée des jeunes, AGA (80 participants en présentiel et 20 en virtuel)

Saines habitudes de vie - Sports : basket, soccer, tournoi de soccer MDJ (20 participants);

Arts, cultures et sociales: sorties cinéma, activités d'arts plastiques, jeux de société, chasse aux cocos, activités journées culturelles (50 participants);

Prévention sensibilisation: ateliers sur la persévérance scolaire, aide aux devoirs et ateliers sur les thèmes en lien avec le vécu (intimidation, danger des réseaux sociaux, COVID, malbouffe, etc.) (60 participants);

Sorties: Isaute, Cinéma, Skytag, Go Kart, Bowling (59 participants).

## **JUSTIFICATION**

Assurer un support concret aux organismes communautaires reconnus par l'Arrondissement, afin de leur permettre de remplir leurs missions adéquatement auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Cette entente représente une valeur approximative de 10 000 \$ annuellement, soit un total de 20 000 \$ pour les deux années couvertes par le contrat.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, il répond à l'engagement à consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Sans ce prêt gratuit les services accordés à cette clientèle se verraient diminués.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Signature du contrat de prêt gratuit suite à l'approbation du conseil.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Anna VALENTE  
conseiller(ere) en developpement  
communautaire

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-18

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1224991012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un soutien financier de trente et un mille cent treize dollars (31 113 \$) à la Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal, pour la période du 7 juin 2022 au 30 juin 2023 conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local. Autoriser Mme Louise Zampini à signer la convention au nom de l'Arrondissement.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En 2006, l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local ( IMSDSL ou Initiative montréalaise) entre officiellement en vigueur, avec sa structure de gouvernance et ses outils de gestion. Elle est le résultat d'un engagement de partenariat entre Centraide du Grand Montréal, la Coalition montréalaise des Tables de quartier CMTQ, la Direction régionale de santé publique (DRSP), du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), des cinq centres intégrés de santé et de services sociaux (CIUSSS) de Montréal, de la Ville de Montréal – Service de la diversité et de l'inclusion sociale et des arrondissements.

L'Initiative montréalaise vise à contribuer au développement social dans les quartiers en luttant contre la pauvreté et les inégalités sociales. Elle soutient la concertation des acteurs afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des populations relativement à des enjeux prioritaires par le milieu notamment dans les domaines de la santé, de l'aménagement urbain, de l'environnement, de l'éducation, de l'économie, de l'habitation, du transport, de la sécurité, de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de la culture, des sports, des loisirs et de tous autres enjeux interpellant les partenaires de la communauté.

En reconnaissant le rôle central des Tables de quartier dans le développement social des quartiers et en leur accordant un soutien financier, l'Initiative montréalaise vise plus spécifiquement à :

§ Mettre à la disposition des quartiers des ressources dédiées à la mobilisation et à la concertation des acteurs locaux, au développement du leadership et de la capacité collective d'agir du milieu, afin de maximiser leur pouvoir d'intervenir sur les enjeux qui les touchent;

§ Contribuer à la mise en place ou au renforcement d'un espace permettant aux acteurs locaux de mieux se connaître, de mieux se comprendre et de se mobiliser autour d'objectifs communs pour le développement de leur communauté;

§ Favoriser l'action collective et intégrée des communautés locales pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'améliorer la qualité et les

conditions de vie.

En 2012, les partenaires financiers de l'Initiative montréalaise ont bonifié le financement alloué aux Tables de quartier afin de mieux soutenir les quartiers dans le développement d'une vision intégrée et concertée du développement local.

En 2013-2014, un comité de travail composé de représentants des partenaires de l'Initiative montréalaise a actualisé le document *Orientations et paramètres de gestion et de l'évaluation*. En 2015, un nouveau cadre de référence précisant les finalités de l'Initiative montréalaise et clarifiant les caractéristiques et les rôles d'une Table de quartier est adopté et remplace le document précédent.

La présente démarche vise à confirmer la reconnaissance et l'engagement du conseil d'arrondissement envers la (des) Table(s) de quartier, dans le respect du cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

La contribution totale versée par les trois partenaires financiers pour la période 2022-2023 s'élève à un peu plus de 3 M\$ et représente un minimum de 101 228 \$ par Table de quartier. En effet, certaines Tables de quartier voient leur financement accru grâce à une contribution supplémentaire de leur arrondissement.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

### **CA19 29 0321 du 2 décembre 2019**

QUE le conseil accorde un soutien financier de 14 733 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2020 à Cloverdale Multi-Ressource inc. qui agit comme fiduciaire de la démarche collective de mobilisation dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;

QUE le conseil d'arrondissement approuve la convention à intervenir entre la Ville de Montréal et l'organisme Cloverdale Multi-Ressources inc., conformément aux paramètres de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;

QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer la convention au nom de la Ville;

QUE cette subvention entièrement payée par la Ville centre soit versée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

### **CG18 0440 du 23 août 2018**

Approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville de Montréal la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ sur cinq ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023.

### **CM15 0329 du 24 mars 2015**

Adopter un nouveau cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local

## **DESCRIPTION**

Plan d'action 2021-2023

La Table vise la mobilisation des acteurs clés du développement social du territoire incluant les citoyens, les partenaires communautaires, institutionnels, collectifs, privés ainsi que les élus. Ceux-ci seront appelés à participer à l'ensemble de la démarche de revitalisation, à devenir membre membres de la TQNOIM, puis à prendre part au processus de planification territoriale

future. Ainsi, la TQNOIM sera et demeurera une instance de concertation intersectorielle et multiréseaux.

La refonte complète des règlements généraux de la TQNOIM permettra à la table d'être une instance structurée et permanente en ayant des mécanismes clairs et transparents assurant son fonctionnement au quotidien. De plus, la TQNOIM s'engage à tenir des forums, ou rencontres de membres de manière régulière. En plus des espaces de travail liés à la planification territoriale (comités, événements, etc.), ces forums seront de réels espaces de réseautage pour l'ensemble du membership.

Les acteurs-clés du territoire vont prioriser ensemble les grands enjeux auxquels ils souhaitent trouver des solutions. La mise à jour de certains outils concrets, dont la cartographie, permettra aussi de développer des partenariats concrets avec d'autres instances, dont la TQSOI, favorisant ainsi la synergie dans l'Ouest-de-l'Île.

Le travail collectif (événements, comités) lié à la priorisation des enjeux et au développement du plan territorial seront d'excellentes opportunités de réseautage pour le membership de la table. De plus, les actions découlant du plan territorial auront un impact sur l'amélioration de la qualité et des conditions de vie sur le territoire.

La communication étant un élément essentiel à la mobilisation, à la saine gestion et à la documentation des actions de la TQNOIM.

## JUSTIFICATION

Justification de l'adhésion au programme et du financement de la Table de quartier en regard des enjeux locaux.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget alloué par l'Initiative montréalaise pour la période 2022-2023, pour la Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal, s'élève à 102 159 \$ répartis de la manière suivante:

Centraide	DRSP	Ville de Montréal	Total
54 620 \$	16 426 \$	31 113 \$	102 159 \$

Plus spécifiquement, le soutien financier accordé par la Ville de Montréal provient des sources suivantes :

Provenance des fonds	Soutien recommandé	% par rapport au financement global
Service de la diversité et de l'inclusion sociale	14 733 \$	14%
Entente administrative Ville/MTESS	16 380 \$	16%
TOTAL	31 113 \$	30%

Concernant la contribution allouée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale

§ Cette dépense est entièrement assumée par la Ville centrale à même le budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

Concernant la contribution allouée par l'Entente administrative Ville-MTESS

§ Cette contribution financière demeure non récurrente.

§ Le budget alloué demeure entièrement financé par le gouvernement du Québec (le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

§ Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la lutte à la pauvreté qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

### **Modalités de versements:**

Allocation en 2 versements

- Un 1er versement de 50 % (15 557 \$) à la signature de la convention en fonction des règles de financement de chacun des partenaires financiers de l'IMSDSL.

- Un 2e versement de 50 % (15 556 \$) suite à la rencontre avec le comité de gestion à l'automne 2022, selon l'évolution satisfaisante des travaux de la Table de quartier.

Une rencontre de suivi réunissant le comité de gestion, le CA et l'équipe de travail est à prévoir à l'automne, avant le dépôt de la reddition de comptes de mi-novembre, afin de faire un état d'avancement des travaux.

Clés d'imputation :

**MTESS** : 1001.0014000.101212.05803.61900.016491.0000.003662.052140.00000.00000

**SDIS** : 2101.0010000.101482.05803.61900.016491.0000.003662.052140.00000.00000

Considérant que deux versements sont prévus, merci de vous assurer que l'enveloppe SDIS soit utilisée en totalité avant d'utiliser celle du MTESS.

### **DA 729028**

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec la priorité Montréal 2030, des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Prise en compte de manière intégrée des différents enjeux liés au développement des communautés locales.

- Développement de priorités communes et d'actions concertées.
- Meilleure utilisation des ressources disponibles.
- Plus grande mobilisation des citoyens et des groupes.
- Réduction de la pauvreté.
- Amélioration globale de la qualité et des conditions de vie.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Dans la situation de crise en cours, il est difficile de confirmer si ce projet aura besoin d'ajustement ou d'adaptation. Si la situation perdure, la Ville et l'Organisme devront convenir des besoins d'ajustements ou d'adaptations requis.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme aux politiques, règlements et encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Anca ENACHE)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro  
Stéphanie MAURO, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Stéphanie MAURO, 19 mai 2022  
Louise ZAMPINI, 18 mai 2022

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Anna VALENTE  
conseillère en développement communautaire

### **ENDOSSÉ PAR**

Louise ZAMPINI  
c/d cult.biblio.& dev.social\_arr.<60m

Le : 2022-05-18

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1221294004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la bibliothèque
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics du Bureau de la transition écologique et de la résilience. Autoriser Mme Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la demande.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En septembre 2021, la Ville de Montréal lançait sa Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026. Cette stratégie permettra de répondre à l'engouement citoyen pour une agriculture de proximité, qui se déploie notamment sous forme de jardins communautaires, collectifs et pédagogiques, de toits verts et de ruelles comestibles. La stratégie vise à consolider et renforcer les pratiques déjà existantes, à faciliter la mise en place de nouveaux projets et d'initiatives citoyennes et entrepreneuriales.

La Ville de Montréal compte 8 500 jardinets répartis sur 96 jardins communautaires. Ces derniers couvrent près de 30 hectares de superficie cultivée. La désuétude des installations et la rareté des espaces affectent la qualité du service aux citoyens et le temps d'attente pour obtenir une parcelle de jardinage. Pour répondre aux besoins de la population, la Ville de Montréal a intégré dans sa stratégie d'agriculture urbaine une action (1.2) qui vise à mettre à disposition des citoyens et groupes communautaires de nouveaux espaces de jardinage, et de consolider ceux, déjà existants. Afin de mettre en œuvre cette action, le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) déploie un programme d'aménagement et de réfection des jardins communautaires et collectifs municipaux.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dépose une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics. Le projet *Bonification du jardin solidaire Gouin* a comme objectif de bonifier les installations du jardin, situé au parc Gouin, en les rendant plus fonctionnelles afin d'augmenter la production, optimiser l'espace et améliorer l'expérience de jardinage.

**JUSTIFICATION**

Les fonds serviront à agrandir une fois et demi la superficie du jardin, installer une nouvelle clôture, ajouter l'infrastructure pour l'alimentation d'eau ainsi qu'ajouter un cabanon.

Les retombées prévues du projet:

Augmenter de 150% de la superficie cultivable du jardin;

Augmenter la production pour atteindre 750kg en légumes;

Favoriser un meilleur accès physique et économique en légumes frais et locaux pour la population;

Contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire en aidant 70 ménages de Pierrefonds-Roxboro à se nourrir plus sainement;

Informers la population à l'adoption de saines habitudes alimentaires et aux pratiques écoresponsables;

Autonomiser les jardiniers et le site pour une production plus efficace;

Optimiser et valoriser une section de parc inoccupé;

Renforcer le tissu social par la création d'un lieu d'échange et de socialisation.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le projet de bonification du jardin solidaire Gouin a comme objectifs de bonifier les installations du jardin, situé au parc Gouin, en les rendant plus fonctionnelles afin d'augmenter la production, optimiser l'espace et améliorer l'expérience de jardinage. De plus, il contribue à la lutte contre l'insécurité alimentaire en aidant 70 ménages de Pierrefonds-Roxboro à se nourrir plus sainement.

### IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

### CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Description des étapes	Échéanciers prévus (mois/année)
Confirmation du financement et planification	15 juin 2022 au 29 juin 2022
Conception et confirmation des travaux	4 juillet au 4 août 2022
Appel d'offres pour les travaux	18 août au 8 septembre 2022
Analyse des soumissions et octroi	12 septembre au 19 septembre 2022
Adoption au conseil d'arrondissement	3 octobre 2022
Réalisation des travaux	17 octobre au 14 novembre 2022
Rédaction du bilan des activités et bilan financier	15 novembre au 15 décembre 2022

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Anna VALENTE  
conseiller(ere) en developpement  
communautaire

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-10

Louise ZAMPINI  
c/d cult.biblio.& dev.social\_arr.<60m

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1221294006**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la bibliothèque
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 20 e) favoriser le développement de son réseau de bibliothèques et promouvoir celui-ci ainsi que le réseau de musées municipaux comme lieux d'accès au savoir et à la connaissance
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder à l'organisme Les Amis de la Bibliothèque de Montréal un don d'environ 15 500 documents périmés, abîmés ou sous-utilisés comprenant des livres et des périodiques adultes et jeunes ainsi que des documents audiovisuels identifiés « RETIRÉ-WITHDRAWN »

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le but de maintenir un niveau de qualité et d'actualité dans leurs collections, les bibliothèques montréalaises doivent éliminer régulièrement des documents périmés, abîmés ou sous-utilisés. Devant la nécessité de disposer de ces biens et de libérer des locaux d'entreposage de manière productive, les bibliothèques montréalaises participantes ont conçu le projet de donner ces documents à l'organisme sans but lucratif *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal*, voué à la promotion de la lecture et des bibliothèques auprès de la population montréalaise, et ce, afin que cet organisme assure la gestion de leur solde de documents.

C'est ainsi que depuis 1996, la Ville de Montréal et *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* conviennent d'une entente de principe relativement aux dons de documents périmés, abîmés ou sous-utilisés afin d'organiser un solde annuel de livres par *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* et de réinjecter la majeure partie des profits dans les programmes d'animations des bibliothèques.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Chaque année, *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* organise un solde de livres et injecte la majeure partie de ses profits dans des activités d'animations dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal destinées aux jeunes et aux adultes.

C'est dans ce contexte, que la Division Culture, Bibliothèques et Développement social, de la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social a procédé au don d'environ

15 500 documents périmés, abîmés ou sous-utilisés (livres, périodiques adultes et jeunes et documents audiovisuels) qui sont identifiés sur la page titre « RETIRÉ-WITHDRAWN ». Ces documents élagués proviennent des Bibliothèques de Pierrefonds et William-G.-Boll mais presque essentiellement de cette dernière afin de libérer de l'espace pour accueillir une collection plus à jour.

En 2022, *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* organisera son solde annuel du 11 juin au 19 juin 2022. Cet événement est réalisé grâce à la participation d'une centaine de bénévoles.

## JUSTIFICATION

Le don à l'organisme *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal*, d'environ 15 500 documents périmés, abîmés ou sous-utilisés (livres, périodiques adultes et jeunes, documents audiovisuels) qui proviennent des Bibliothèques de Pierrefonds et William-G.-Boll représente un intérêt pour la Ville qui bénéficie d'avantages économiques liés à la gestion déléguée d'une vente de livres et au financement d'une partie de son programme d'animations. En effet, conformément à son mandat, l'organisme *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* finance en moyenne annuellement plus de 350 activités d'animations dans le réseau des bibliothèques de la Ville destinées aux jeunes et aux adultes. Ces activités favorisent la promotion de la lecture (exemples : heures du conte, conférences thématiques, rencontres d'auteur.e.s, ateliers créatifs, etc.).

C'est ainsi qu'en 2019, la Bibliothèque de Pierrefonds et la Bibliothèque William-G.-Boll ont pu recevoir de l'organisme *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* 3 800 \$ pour la tenue des activités.

De plus, le processus de don permet de libérer de l'espace d'entreposage de manière productive, et ce, afin de laisser la place à une collection renouvelée pour les 45 bibliothèques de la Ville permettant ainsi aux usagers de bénéficier de collections dynamiques, à jour et répondant à leurs besoins.

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en développant une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable; ainsi qu'en favorisant et en consolidant un lien social fort, assurant ainsi la pérennité du milieu communautaire et des services.

Le don, à l'organisme *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal*, d'environ 15 500 documents représente une belle réutilisation de documents qui ne sont plus utilisés en bibliothèques, mais qui pourront certainement trouver une place dans les foyers montréalais. En contribuant à la réduction des déchets et en invitant les citoyens à consommer différemment, les bibliothèques deviennent ainsi des actrices importantes des mesures en transition écologique.

De plus, la vente permet aux familles moins nanties d'acquérir, à coût modique, des documents pour garnir leurs bibliothèques familiales. Les sommes ainsi acquises servent à créer des activités inclusives en bibliothèque favorisant le partage, l'apprentissage et le

sentiment d'appartenance à la communauté. Par ces deux aspects, la Ville soutient et encourage la lecture et la culture dans la communauté pour tous, réduisant ainsi les iniquités culturelles, sociales dans la société. Également, l'organisation de la vente permet à de nombreux bénévoles de rester actifs et de se créer des réseaux sociaux.

L'objectif des bibliothèques est de démocratiser l'accès à la lecture, à l'information, à la connaissance, à la culture et au loisir.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Le solde annuel de documents, organisé par l'organisme *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal*, est un événement attendu année après année et il est très apprécié par la population montréalaise.

Il fait également l'objet d'un intérêt médiatique assez important.

De plus, la majeure partie des profits de ce solde annuel est injectée dans des activités d'animations destinées aux jeunes et aux adultes dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal.

Cela permet aussi une bonification des programmes d'animations et de médiation dans les bibliothèques et hors les murs; d'acheter à peu de frais des documents; de libérer des locaux d'entreposage de manière productive en se départissant de documents périmés, abîmés et sous-utilisés (livres, périodiques adultes et jeunes, documents audiovisuels).

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

En 2020 et 2021, ce solde annuel ne s'est pas tenu en raison du contexte pandémique de la COVID-19 et des mesures sanitaires qui étaient mises en place par décrets par le gouvernement du Québec.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Du 11 juin au 19 juin 2022 : Solde annuel de documents organisé par *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal*.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Sophie LECOQ  
c/s bibliotheque <<arr.>>

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-05-11

Louise ZAMPINI  
c/d cult.biblio.& dev.social\_arr.<60m

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1227924003**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Reconnaître l'association aquatique Valleycrest dans la catégorie A dans le domaine du sport selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif (OBNL). Approuver la convention de l'organisme pour l'année 2022, pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de ses activités. Accorder un soutien financier pour un montant total de cinq mille deux cent quarante-deux dollars (5242,00\$) à même le budget de fonctionnement 2022 de la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social. Autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations à signer la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre de la "Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL)", des contributions financières sont versées annuellement afin d'assurer un soutien aux organismes sportifs, de loisirs, culturels et communautaires qui œuvrent sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro et qui offrent des services aux résidents.

Afin de bien encadrer le partenariat entre l'Arrondissement et les organismes, en plus de permettre le déploiement d'une programmation de qualité, des conventions sont émises pour chacun des organismes en fonction du contexte et des enjeux de l'Arrondissement.

Pour la saison estivale 2021, l'association aquatique Valleycrest s'est vue attribuer la catégorie EC (entente cadrée) selon la "Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL)", en raison de son mandat de surveillance du bain libre de l'arrondissement à la piscine Valleycrest. Avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire aquatique pour les deux piscines municipales de l'arrondissement en 2022, l'association aquatique Valleycrest serait donc reconnue comme partenaire de catégorie A en tant que seul mandataire d'activités de club aquatique, qui aura comme mandat d'organiser les activités aquatiques tels que les cours de natation ainsi que les équipes compétitives de natation, natation artistique, plongeon et water-polo.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

GDD #1224911001 - Résolution CA22 290041

**DESCRIPTION**

La Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL) vise l'instauration d'un processus formel de reconnaissance et de soutien des OBNL qui œuvrent

sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. L'Arrondissement reconnaît la contribution et l'expertise des OBNL sur son territoire.

La convention entre la Ville et l'organisme est un contrat par lequel la Ville s'engage à soutenir, par une contribution (financière, ou en biens, ou en services) un OBNL, notamment pour le soutien dans la réalisation de sa mission. De son côté, l'organisme s'engage à utiliser la contribution financière tel qu'indiqué dans la convention, de plus, des mécanismes de reddition de comptes et des modalités de versements de la contribution financière peuvent être prévus, dans le but de s'assurer que l'OBNL utilise la contribution conformément à l'entente avec la Ville.

## **JUSTIFICATION**

Le montant recommandé pour chaque organisme, varie selon les critères suivants:

- Sport, loisir actif, loisir social, plein air et scientifique, loisir culturel, loisir aîné et culture;
- le nombre de participants de moins de 18 ans, résidents dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- l'enveloppe budgétaire totale prévue pour les subventions aux organismes sportifs, de loisirs et culturel pour l'année 2022;
- la catégorie dans laquelle s'inscrit l'organisme selon la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL;
- mécanismes d'évaluation appréciative tel que prévu par la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL.

La catégorie et le montant recommandé pour l'association aquatique Valleycrest sont indiqués au tableau ci-dessous pour l'année 2022.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La DCSLDS disposera, à même son budget de fonctionnement des fonds nécessaires pour assumer la subvention au montant de 5 242,00\$ \$ à accorder à l'association aquatique de Valleycrest. Fournisseur SIMON  
ASSOCIATION AQUATIQUE VALLEYCREST - 316805

2420 0010000 303104 07001 61900 016490

## **MONTRÉAL 2030**

Le présent dossier s'inscrit dans le Plan Montréal 2030 sous la priorité 9 : Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

Il s'inscrit également dans le Chantier A du nouveau Plan climat 2020-2030 Pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre : « Mobilisation de la communauté montréalaise ».

De plus il permet l'application de la Politique de développement durable de la Ville de Montréal en y intervenant sur les quatre piliers; soit le sport, le loisir, le développement social et la culture.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'aide financière versée aux organismes permet de les soutenir dans la réalisation de leurs activités et contribue à alléger les dépenses des organismes en matière de fonctionnement (salaires, encadrement, formation des bénévoles) afin qu'ils puissent assurer l'accessibilité de leurs services aux citoyens. Elle contribue également à soutenir les dépenses relatives à l'implication et au rayonnement des organismes dans le milieu (représentation, concertation, mobilisation), ainsi que celles liées à la vie associative.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Tout organisme reconnu sous la Politique sera tenue de respecter et assurer la mise en place des différentes mesures émises en lien avec la Covid-19 par tous les paliers gouvernementaux et la Santé Publique.

La Ville reconnaît que la réalisation des activités de l'organisme peut nécessiter certains ajustements ou adaptations, en cohérence avec la mission de l'organisme en raison de la pandémie de la COVID-19, afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle visée de l'organisme. Toute demande ayant pour objet de réviser les modalités de réalisation des activités en cohérence avec la mission de l'organisme devra être soumise à la Ville pour approbation.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

La promotion de ces activités est assurée par chacun des organismes inscrits au programme, par le biais de la promotion sur les différents réseaux sociaux, les différentes publications et par le biais des associations régionales. Ces informations sont également inscrites sur le site internet de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dans la revue municipale «Vivre à Pierrefonds» et les babillards électroniques aux moments opportuns.

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, Annexe 2 du projet de convention.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Signature de la convention
- Accorder la subvention
- Évaluation continue de la programmation
- Évaluation de la programmation en lien avec la Politique de reconnaissance et de soutien aux OBNL de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Gaétan BRUNET)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Antonio GUZZO  
Conseiller en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-18

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1226936006

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Annuler le processus d'appel d'offres pour le projet ST- 22-09 pour des travaux de réaménagement des aires de jeu au parc Deauville, aménagement d'une aire de jeu d'eau et d'un amphithéâtre, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Une (1) soumissions reçue

**CONTENU****CONTEXTE**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro demande des services professionnels pour réaliser la surveillance des travaux relatif à l'aménagement et le réaménagement de parcs. Cette demande de services a pour objectif de diversifier l'offre récréative et d'offrir de nouvelles installations à la population de l'arrondissement. Des travaux de mise aux normes, d'amélioration et d'ajout d'installations aux services aux citoyens, de nouveaux espaces verts seront mis sur pied. L'implémentation des travaux inclut la mise en place de nouvelles aires de jeu, d'une scène, d'un amphithéâtre, d'une aire de jeu d'eau, de sentiers et de mobiliers.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

S.O.

**DESCRIPTION**

L'appel d'offres public a été lancé le 5 mai 2022 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 2 juin 2022, laissant ainsi un délai de 20 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le Journal de Montréal ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un (1) addenda a été publié:

Addenda 1 : 25 mai 2022 : Questions /Réponses.

**JUSTIFICATION**

voir pièce confidentielle

**ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

« Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de [Montréal 2030], [des engagements en changements climatiques], et [des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle] ».

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

S.O.

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

S.O.

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S.O.

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

**VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Grace-Nathalie NGUIDJOL  
Préposée à la gestion des contrats

**ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-06-03

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1228388005

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Reddition financière pour la période du 26 mars au 29 avril 2022

**CONTENU****CONTEXTE**

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements, ainsi que la liste des dépenses des chèques mensuels des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois d'avril.

Rapport couvrant la période du 26 mars au 29 avril 2022 qui totalise la somme de 566 446.59 \$ pour les bons de commande, les petites réquisitions et les paiements par cartes de crédits de mars et avril.

**MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

### Intervenant et sens de l'intervention

---

### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN  
agent(e) comptable analyste

#### ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-05-18

Gaétan BRUNET  
chef(fe) de division - ressources financières,  
matérielles et informationnelles (arrond.)

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Jean-Sebastien GAGNON  
Directeur des services administratifs  
**Tél :** 514-626-5498  
**Approuvé le :** 2022-05-19

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1226781001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter la répartition des sommes du solde reporté de l'année 2021 dans le PDI 2022-2031.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Lors de la confection du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030, l'administration municipale a signalé son intention de reporter en 2022 le budget non utilisé des dépenses d'immobilisations des arrondissements. Le Conseil municipal, à la séance du 16 mai 2022, a adopté un budget supplémentaire provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2021, et ce, pour chacun des arrondissements. Pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro cela représente des sommes non utilisées de 12 284 000\$.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA21 29 0257 - Adopter la planification budgétaire et la programmation des projets du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. (dossier 1216781007).

CM22 0635 - Report des budgets d'immobilisations des arrondissements non utilisés en 2021 - volet conseil municipal (1222689001).

**DESCRIPTION**

Le présent sommaire prévoit la répartition du solde reporté de 2021 aux différents projets du PDI 2022-2031, tel que détaillé à l'aspect financier.

Le report est au montant de 12 284 000\$.

Ce report vient de projets non réalisés ou de projets qui ont coûté moins cher que prévu.

Au budget adopté de l'arrondissement au montant de 5 799 000\$ s'ajoute la somme de 12 284 000\$ pour un total de 18 083 000\$.

**JUSTIFICATION**

L'arrondissement est libre d'utiliser ce budget supplémentaire de la façon qu'il le désire, le présent sommaire a pour but de transmettre l'information au Conseil d'arrondissement et lui permettre de l'adopter.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Voir pièces jointes.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique à Montréal 2030, aux engagements climatiques et aux changements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ne s'applique pas.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Gaétan BRUNET  
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m> >

**ENDOSSÉ PAR**

Jean-Sebastien GAGNON  
Directeur des relations avec les citoyens, des

Le : 2022-05-30

services administratifs et du  
greffe/Pierrefonds-Roxboro , Bureau du  
directeur des relations avec les citoyens, des  
services administratifs et du greffe

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1226967007

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Règlement CA29 0130-1 modifiant le règlement CA29 0130 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2022, afin d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure et élargissement d'entrée charretière et d'ajouter les frais relatifs à l'application de la Politique de participation citoyenne.

**CONTENU****CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Règlement CA29 0130-1 modifiant le règlement CA29 0130 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2022, afin d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure et élargissement d'entrée charretière et d'ajouter les frais relatifs à l'application de la Politique de participation citoyenne.

**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ne s'applique pas

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Ne s'applique pas

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Ne s'applique pas

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Rachel LECLAIR  
Secrétaire de direction

**ENDOSSÉ PAR**

Alice FERRANDON  
Secrétaire d'arrondissement

Le : 2022-05-12

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1226967007**

**Unité administrative responsable :**

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement

**Niveau décisionnel proposé :**

Conseil d'arrondissement

**Projet :**

-

**Objet :**

Règlement CA29 0130-1 modifiant le règlement CA29 0130 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2022, afin d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure et élargissement d'entrée charretière et d'ajouter les frais relatifs à l'application de la Politique de participation citoyenne.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Rachel LECLAIR  
analyste de dossiers

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1223050010

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</b>	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Donner un avis de motion et adopter le règlement CA29 0132-1 modifiant le règlement CA 29 0132 sur le Comité de circulation afin d'ajouter un membre suppléant.

**CONTENU****CONTEXTE**

Le Règlement concernant le comité de circulation encadre les pratiques et dicte les règles de régie interne à respecter pour assurer le bon fonctionnement du comité.

L'adoption du règlement numéro CA 29 0132 concernant le comité de circulation afin d'encadrer la constitution, la fonction, la composition, le fonctionnement et le traitement des membres.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Résolution CA22 29 0046 - Adoption du Règlement CA29 0132 sur le comité de circulation  
Résolution CA22 29 0014 - Avis de motion du Règlement CA29 0132

**DESCRIPTION****COMPOSITION DU COMITÉ****ARTICLE 4**

Le comité est composé des membres suivants :

- d'un membre du conseil d'arrondissement ;
- de trois (3) membres résidents du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, secteurs Ouest, Est et Centre, ayant un intérêt et des connaissances en circulation et en signalisation ;
- au plus un (1) membre suppléant pour remplacer les membres résidents du territoire de l'arrondissement du comité absents ou dans l'impossibilité d'agir.

Ces membres sont nommés par résolution du conseil d'arrondissement.

**JUSTIFICATION**

Assurer le bon fonctionnement des recommandations prises lors des rencontres du comité de circulation.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

#### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Denise BLANCHARD  
secrétaire de direction

#### **ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-12

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1223050010**

**Unité administrative responsable :** Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement

**Niveau décisionnel proposé :** Conseil d'arrondissement

**Charte montréalaise des droits et responsabilités :** Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire

**Projet :** -

**Objet :** Donner un avis de motion et adopter le règlement CA29 0132-1 modifiant le règlement CA 29 0132 sur le Comité de circulation afin d'ajouter un membre suppléant.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

**Lecture :**

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Rachel LECLAIR  
analyste de dossiers

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1221294007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Édicter une ordonnance autorisant la tenue du Soul Fest et la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur le site de l'événement se tenant le 30 juillet de 11 h 00 à 23 h 00 et 31 juillet de 11 h 00 à 20 h 00 dans l'espace vacant situé à l'Ouest de la Mairie.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Overture with the Arts (OWTA) est un organisme à but non lucratif basé à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, offrant des formations en musique, danse, théâtre, chant etc. Leurs programmes gratuits et à faible coût permettent aux jeunes de poursuivre leur passion pour les arts de la scène. Sans ces programmes, ils n'auraient pas les moyens de s'offrir des cours. OWTA aide les enfants à trouver un exutoire créatif pour l'expression de soi et renforcer la confiance et l'équilibre. Depuis 2009, environ 65 000 jeunes ont bénéficié de leurs programmes parascolaires et de leurs visites en milieu scolaire.

L'organisme Overture with the Arts est un organisme reconnu, catégorie A, par l'Arrondissement via sa Politique de reconnaissance des organismes. Cette année, pour une première fois, l'organisme souhaite offrir un événement public d'envergure qui fera rayonner l'arrondissement et qui permettra de réaliser une collecte de fonds. Les profits seront partagés par OWTA avec les organismes suivants: WIBCA (L'association de la communauté noire de l'Ouest-de-l'Île) et RDPAC (Réseau de développement et de prévention Afro-Canadien) et serviront à financer la mission.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Il n' y a pas de décision antérieure car c'est un nouvel événement.

**DESCRIPTION**

Soul Fest est un festival en plein air gratuit de 2 jours célébrant la cuisine des Caraïbes, l'art et les artistes d'excellence issue de la communauté noire. Cet événement familial et inclusif permettra aux invités de déguster une cuisine authentique des Caraïbes, d'être divertis par les meilleurs et les plus brillants musiciens et artistes de Montréal, tout en faisant la promotion des entreprises appartenant à la communauté noire de l'Ouest-de l'Île. Il y aura des animations sur place. L'objectif de l'événement est de promouvoir les entreprises appartenant à la communauté noire tout en unissant la communauté. Le festival aura lieu le 30 juillet de 11 h 00 à 23 h 00 et 31 juillet de 11 h 00 à 20 h 00 dans le stationnement de la Mairie. Les organisateurs visent une participation d'environ 1 300 participants pour les deux jours du festival.

## **JUSTIFICATION**

Autoriser la vente et la consommation d'alcool sur le domaine public en dérogeant au règlement suivant :  
Règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, Section III, Bon ordre, Article 20 (5), Boissons alcoolisées.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La contribution de l'Arrondissement est d'un montant approximatif de 3 354 \$. Notre contribution n'est pas monétaire mais sous forme de prêt d'équipement et de main d'œuvre. Le tableau explicatif est ci-joint.

## **MONTRÉAL 2030**

L'organisme s'engage de ne pas avoir de bouteilles d'eau en plastique ni de styromousse lors de l'événement. L'organisme s'engage à utiliser des gobelets, bouteilles et contenants en carton recyclé. Les vendeurs devront également suivre les mêmes lignes directrices. Le tableau explicatif est ci-joint.  
Pièce-jointe

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La proposition d'événement a été faite conformément à la Politique de soutien aux événements de l'Arrondissement et l'événement répond à l'ensemble des critères de la Politique. Par contre, la date de tombée de la demande est arrivée en retard et les délais sont courts mais l'organisme s'engage à respecter ces rôles et responsabilités et est conscient des délais. L'organisme va assurer la sécurité du site par l'embauche des agents de sécurité et en installant des clôtures de chantier.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

L'organisme s'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur. En plus, les stations de lavage de mains sont prévus sur le site.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

L'organisation assurera la promotion de l'événement à travers les réseaux de tous les groupes partenaires. De plus, l'Arrondissement peut contribuer à la promotion de l'événement par le biais de ses sites de médias sociaux et du babillard électronique.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Suivant l'ordonnance, une copie de la résolution sera envoyée à l'organisme afin qu'il puisse compléter sa demande de permis auprès de la RACJ, du SIM et de la Ville de Montréal pour l'occupation du domaine public.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

## **VALIDATION**

## Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Kathy DANCSECS  
conseiller(-ere) en planification

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-18

Jay-Sun RICHARD  
Chef de division. Sports

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Dominique JACOB  
directeur(trice) d'arr. (arr. > 60 000)

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1223840003

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Délégation de pouvoirs d'inspection dans le cadre du RCI 2022-96 de la Communauté métropolitaine de Montréal

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Lors de sa séance du 28 avril 2022, le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté le *Règlement de contrôle intérimaire 2022-96 concernant les milieux naturels* (« RCI »). Ce règlement vise à accélérer la protection et la mise en valeur des milieux naturels du territoire, notamment ceux abritant des espèces menacées, telles que la rainette faux-grillon de l'Ouest. Ce RCI a pour effet d'interdire toute construction, tout ouvrage, tous travaux ou toute activité dans les milieux terrestres et humides d'intérêt métropolitain ciblés par la CMM et dans l'habitat de la rainette faux-grillon, sauf exceptions prévues. Une copie de ce règlement est jointe au présent envoi et les cartes des secteurs affectés sont accessibles sur le site Internet de la Communauté.

Le RCI est actuellement à l'étude par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et pourrait entrer en vigueur d'ici la fin du mois de juin.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Adoption du Règlement de contrôle intérimaire 2022-96 concernant les milieux naturels par la CMM

**DESCRIPTION**

L'application du RCI nécessite que des fonctionnaires soient désignés afin qu'ils soient investis du pouvoir de procéder à l'inspection comme le prévoit l'article 5.2 du règlement. La CMM souhaite procéder à la délégation de la fonction d'inspection à un ou des fonctionnaires qui seront ainsi désignés pour les inspections sur le territoire de l'arrondissement. La CMM demande d'identifier le ou les personnes qui devront ainsi être désignées. Tel que prévu à l'article 5.3 du RCI, c'est le fonctionnaire ou officier municipal est responsable de la délivrance des permis et certificats au sens des articles 119 et 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), qui peut être désigné inspecteur métropolitain local par la Communauté. Les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur métropolitain local sont énumérés à l'article 5.7 du règlement.

**JUSTIFICATION**

Afin d'assurer une application fluide du règlement sur le territoire de l'arrondissement, la Communauté propose également de déléguer aux inspecteurs métropolitains locaux, qui

pourront être désignés avec le consentement du conseil d'arrondissement, les pouvoirs et devoirs généraux de l'inspecteur métropolitain en chef et de l'inspecteur métropolitain adjointe prévus aux articles 5.4 et 5.5 du RCI. De cette façon, nos inspecteurs seraient investis de tous les pouvoirs d'inspection découlant du règlement de contrôle intérimaire de la Communauté.

#### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Aucun

#### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

#### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Aucun

#### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Aucun

#### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucun

#### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

#### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

#### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stephane QUESNEL  
chef(fe) de division - urbanisme, permis et  
inspections (arrondissement)

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-11

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et  
études techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1229155011

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture en verre trempée en cour arrière au 46, rue de l'île-Barwick, sur le lot 1 368 033 du cadastre du Québec.

**CONTENU****CONTEXTE**

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture en verre trempée en cour arrière au 46, rue de l'île-Barwick, sur le lot 1 368 033 du cadastre du Québec.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RÉUNION EN CAUCUS DU 4 MAI 2022 À 18h30**

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une clôture en verre trempée d'une hauteur de 1,5 m en cour arrière.

Recommandée à l'unanimité.

**DESCRIPTION**

La clôture proposée sera installée en cour arrière autour de la future piscine creusée (demande de permis de piscine en cours).

La clôture proposée comporte les spécifications suivantes :

- Clôture en verre trempée de marque Rampe LC Design INC.;
- Composition en verre trempé 12 mm d'épaisseur, de couleur Stainless Clearview;
- Ancrages spigots.

**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**Non-applicabilité** : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature d'installation de clôture.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Valerie FAUVEL-BENOIT  
Conseillère en aménagement

**ENDOSSÉ PAR**

Stephane QUESNEL  
Chef de division Urbanisme, permis et construction

Le : 2022-05-11

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1229155010

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture ornementale noire avec piliers de pierre au 1022, chemin de la Rive-Boisée, sur le lot 1 370 515 du cadastre du Québec.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture ornementale noire avec piliers de pierre au 1022, chemin de la Rive-Boisée, sur le lot 1 370 515 du cadastre du Québec.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RÉUNION EN CAUCUS DU 4 MAI 2022 À 18h30**

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter ce plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une clôture en aluminium noir d'une hauteur de 1,2 m et de piliers en pierre d'une hauteur de 1,6 m en cour avant.

Recommandée à l'unanimité.

**DESCRIPTION**

La clôture proposée sera installée en cour avant le long de la ligne de terrain avant. La clôture proposée comporte les spécifications suivantes :

- Clôture en galvalume de marque Oasis, série 5000, modèle X807, de couleur noire Onyx.
- Piliers en maçonnerie utilisant une pierre de marque Techo-bloc, modèle Brandon, de couleur beige foncé.
- Le couronnement des piliers utilisera une pierre de marque Techo-bloc, modèle Brandon, de couleur gris foncé.
- La clôture aura une hauteur de 1,2 m et les piliers auront une hauteur de 1,6 m.
- Un lampadaire Z-Lite Aspen de couleur noire avec éclairage doux est proposé pour les deux piliers localisés le plus près de l'allée véhiculaire.
- De l'éclairage d'appoint intégré LED Kichler 12V est proposé sous la pierre de couronnement des autres piliers.

## JUSTIFICATION

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

### **MONTRÉAL 2030**

**Non-applicabilité** : *Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature d'installation de clôture.*

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

### IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

### OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

### CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

### CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Valerie FAUVEL-BENOIT

**ENDOSSÉ PAR**

Stephane QUESNEL

Le : 2022-05-11

Conseillère en aménagement

Chef de division Urbanisme, permis et  
construction

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1229155012

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 47, rue Deslauriers, sur le lot 6 306 205 du cadastre du Québec.

**CONTENU****CONTEXTE**

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 47, rue Deslauriers, sur le lot 6 306 205 du cadastre du Québec.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du mercredi 4 mai 2022**

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter cette demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation unifamiliale jumelée de deux étages.

Recommandée à l'unanimité.

---

**Comité d'architecture - Réunion en visioconférence du jeudi 24 février 2022**

Faisant suite à la réunion du comité d'architecture du 17 juin 2021, une proposition révisée intégrant les commentaires du comité a été soumise.

Les commentaires sont les suivants :

L'architecture proposée s'agence avec le bâtiment voisin situé au 43, rue Deslauriers.

- Mettre les fenêtres des façades avant et arrière en miroir par rapport aux fenêtres de la résidence de droite.
- Modifier les plans d'élévation et le plan d'insertion pour faire concorder l'apparence des escaliers et de la galerie avant (matériaux, fermeture, etc.).
- Modifier la simulation visuelle (perspective) afin qu'elle reflète les changements apportés aux plans.
- Il est suggéré de revoir la conception de la toiture afin de mieux y intégrer le mur coupe-feu pour éviter d'éventuels problèmes d'infiltration d'eau.

Le comité aimerait connaître les éléments suivants :

- Comment les escaliers sur la façade principale seront-ils fermés ?
- Comment la galerie sur la façade principale sera-t-elle fermée ?

Le comité est favorable au projet et recommande sa présentation au comité consultatif d'urbanisme.

Suite aux commentaires du Comité d'architecture, des plans révisés montrant les modifications demandées ont été fournis pour la présentation du projet au Comité consultatif d'urbanisme.

## DESCRIPTION

Le bâtiment sera implanté sur le lot 6 306 205, tel que montré au plan de l'arpenteur-géomètre Daniel Morin, sous la minute 22 701 de son greffe, en date du 27 janvier 2022. Il sera construit selon les plans de Alain Zarka, architecte, en date du 14 mars 2022.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

- Pierre Lotis Grande de Rinox, de couleur charbon
- Pierre Lotis Grande de Rinox, de couleur amande
- Brique Lotis de Rinox, de couleur amande
- Panneaux de métal architectural Harrywood de Mac, de couleur bouleau fumé
- Bardeau d'asphalte Dakota de BP, de couleur gris ardoise
- Portes, fenêtres, fascias et soffites métalliques de couleur gris ardoise.

## JUSTIFICATION

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

## MONTRÉAL 2030

**Non-applicabilité** : *Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de résidence privée unifamiliale.*

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

### IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

### CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Valerie FAUVEL-BENOIT  
Conseillère en aménagement

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2022-05-19

Stephane QUESNEL  
Chef de division Urbanisme, permis et  
construction

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1229155013**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 51, rue Deslauriers, sur le lot 6 306 206 du cadastre du Québec.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'une résidence unifamiliale jumelée au 51, rue Deslauriers, sur le lot 6 306 206 du cadastre du Québec.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du mercredi 4 mai 2022**

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter cette demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation unifamiliale jumelée de deux étages.

Recommandée à l'unanimité.

**Comité d'architecture - Réunion en visioconférence du jeudi 24 février 2022**

Faisant suite à la réunion du comité d'architecture du 17 juin 2021, une proposition révisée intégrant les commentaires du comité a été soumise.

Les commentaires sont les suivants :

- L'architecture proposée s'agence avec le bâtiment voisin situé au 43, rue Deslauriers.
- Modifier les plans d'élévation et le plan d'insertion pour faire concorder l'apparence des escaliers et de la galerie avant (matériaux, fermeture, etc.).
- Clarifier la largeur et l'emplacement des escaliers avant sur les plans d'élévation, le plan d'insertion et la simulation visuelle (perspective).
- Modifier la simulation visuelle (perspective) afin qu'elle reflète les changements apportés aux plans.
- Il est suggéré de revoir la conception de la toiture afin de mieux y intégrer le mur coupe-feu pour éviter d'éventuels problèmes d'infiltration d'eau.

Le comité aimerait connaître les éléments suivants :

- Comment les escaliers sur la façade principale seront-ils fermés ?
- Comment la galerie sur la façade principale sera-t-elle fermée ?

Le comité est favorable au projet et recommande sa présentation au comité consultatif d'urbanisme.

Suite aux commentaires du Comité d'architecture, des plans révisés montrant les modifications demandées ont été fournis pour la présentation du projet au Comité consultatif d'urbanisme.

## DESCRIPTION

Le bâtiment sera implanté sur le lot 6 306 206, tel que montré au plan de l'arpenteur-géomètre Daniel Morin, sous la minute 22 701 de son greffe, en date du 27 janvier 2022. Il sera construit selon les plans de Alain Zarka, architecte, en date du 14 mars 2022.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

- Pierre Lotis Grande de Rinox, de couleur charbon
- Pierre Lotis Grande de Rinox, de couleur amande
- Brique Lotis de Rinox, de couleur amande
- Panneaux de métal architectural Harrywood de Mac, de couleur bouleau fumé
- Bardeau d'asphalte Dakota de BP, de couleur gris ardoise
- Portes, fenêtres, fascias et soffites métalliques de couleur gris ardoise.

## JUSTIFICATION

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

## MONTRÉAL 2030

**Non-applicabilité** : *Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de résidence privée unifamiliale.*

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

### IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

## OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

## CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

## VALIDATION

## Intervenant et sens de l'intervention

---

## Autre intervenant et sens de l'intervention

---

## Parties prenantes

Lecture :

---

### RESPONSABLE DU DOSSIER

Valerie FAUVEL-BENOIT  
Conseillère en aménagement

### ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-05-18

Stephane QUESNEL  
Chef de division Urbanisme, permis et  
construction

---

### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION****Dossier # :1223050009****Unité administrative responsable :** Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement**Niveau décisionnel proposé :** Conseil d'arrondissement**Charte montréalaise des droits et responsabilités :** Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire**Projet :** -**Objet :** Approuver le procès-verbal du comité de circulation et sécurité routière du 21 avril 2022.**CONTENU****CONTEXTE**

Le comité de circulation et sécurité routière a tenu une rencontre le 21 avril 2022. Le procès-verbal sera approuvé par le conseil d'arrondissement, et par le fait même le conseil d'arrondissement accepte les conclusions et recommandations du Comité permettant ainsi de modifier l'Annexe « A » du Règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds et du Règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Ces recommandations visent la sécurité des utilisateurs du réseau routier de l'arrondissement.

**JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Denise BLANCHARD  
secrétaire de direction

#### **ENDOSSÉ PAR**

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-10

---

## **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1223050011

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Nommer madame Diana Paliotti à titre de membre suppléant du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 1er juin 2022 au 31 mai 2024.

**CONTENU****CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

Nomination de madame Diana Paliotti à titre de membre suppléant du Comité de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour un mandat de deux ans, soit du 1er juin 2022 au 31 mai 2024.

**JUSTIFICATION**

Le règlement CA29 0132 sur le Comité de circulation est entré en vigueur le 9 février 2022.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les cités et ville.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

### CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### VALIDATION

#### Intervenant et sens de l'intervention

---

#### Autre intervenant et sens de l'intervention

---

#### Parties prenantes

Lecture :

---

#### RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD  
secrétaire de direction

#### ENDOSSÉ PAR

Chantal BRISSON  
c/d ing.infr@arrond.pierrefonds/roxboro

Le : 2022-05-18

---

#### APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1229155014

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 4 mai 2022.

**CONTENU****CONTEXTE**

Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 4 mai 2022.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)****MONTRÉAL 2030**

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).  
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)****IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS  
ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Valerie FAUVEL-BENOIT  
Conseillère en aménagement

**ENDOSSÉ PAR**

Stephane QUESNEL  
Chef de division Urbanisme, permis et  
construction

Le : 2022-05-19

---

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Louis TREMBLAY  
Directeur développement du territoire et études  
techniques